



BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

**Rapport annuel
décembre 2024**

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de Gestion : BFT Investment Managers

Sous délégué de gestion comptable en titre : Caceis Fund Administration

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	15
Informations spécifiques	16
Informations réglementaires	17
Certification du Commissaire aux comptes	23
Comptes annuels	28
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Compte de résultat	31
Annexes aux comptes annuels	33
Informations générales	34
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	43
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	46
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	51
Inventaire des actifs et passifs	61
Annexe(s)	105
Caractéristiques de l'OPC	106
Information SFDR	124
Loi Energie Climat (LEC)	136

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Après l'euphorie de fin d'année, les marchés financiers se montrent plus discriminants en janvier. Les actions émergentes reculent, pénalisées par la contre-performance de la Chine qui perd plus de 10% (MSCI Chine). Les initiatives timides des autorités chinoises pour doper une activité anémique échouent à redonner confiance aux investisseurs étrangers. Les actions des pays développés progressent de 1.7% (MSCI Monde en devises locales) avec des avancées similaires aux Etats-Unis (S&P 500 +1.6%) et en Eurozone (EuroStoxx +1.8%). Le Japon se distingue avec une performance de plus de 9% (Topix 100), dopée par la dépréciation du yen alors que Banque du Japon opte pour un statu quo de crainte de replonger l'économie en déflation. L'activité s'affermi au pays du soleil levant mais l'évolution décevante des salaires retarde la normalisation monétaire. Les actions américaines saluent par un plus-haut historique les signes de désinflation immaculée. La croissance au 4ème trimestre, plus forte que prévu à +3.3% (trimestriel annualisé), confirme la résilience de l'activité alors que le recul de l'inflation se poursuit avec une hausse du PCE « cour » limitée à 2.9% l'an. La Fed maintient sa politique et signale que le début de la baisse des taux attendra qu'elle soit suffisamment confiante quant à la trajectoire de l'inflation vers 2%, probablement en mai plutôt qu'en mars. Les marchés s'ajustent, escomptant 140 pdb de baisse du taux directeur sur 2024, et le dollar se raffermi. Sans surprise, la BCE maintient sa politique monétaire. Elle juge une discussion sur la baisse des taux prématurée, la désinflation étant bien engagée mais encore insuffisante avec des doutes persistants sur l'évolution des salaires. L'Eurozone affiche une croissance zéro au 4ème trimestre qui recouvre une contraction de l'activité en Allemagne, une stagnation en France et une croissance marquée en Espagne. Les premières estimations sur l'évolution des prix en janvier s'inscrivent dans cette disparité régionale avec une désinflation plus rapide que prévu au cours de l'Europe mais une inflation en hausse en Espagne. Dans ce contexte d'incertitude, les taux ont été assez volatiles ce mois-ci. Ainsi le taux 10 ans allemand a clôturé à 2,17% (+10 pb) et le taux 2 ans allemand à 2,43% (-2 pbs). Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) a connu un resserrement à 86 pb (-2 pb). Le spread de l'indice ICE BoA Merrill Euro BB-B s'est resserré à 265 pb à fin janvier (-9 pb sur le mois). Le marché primaire a été actif en janvier avec 36 Mds? d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et 8,5 Mds? d'émissions sur le segment High Yield euro. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,07% (part I). Dans ce contexte d'incertitude, nous restons prudents sur l'exposition crédit du fonds en mettant en place une stratégie tactique de couverture partielle de la poche HY. Ainsi, la sensibilité est en baisse sur le mois (2,27 à fin janvier). Le fonds a renforcé son exposition sur les émetteurs Investment Grade et HY BB de maturité courte (Nokia, Banco BPM, Easyjet, Nationwide, Arval, ING, Amplifon.). L'exposition HY du portefeuille reste concentrée sur les émetteurs BB. La sensibilité taux a été abaissée à 1,59. La note globale ESG du fonds est «C», stable sur la période.

Février 2024

Les marchés financiers sont surpris par les données économiques publiées en février. Aux Etats-Unis, le momentum d'activité s'avère plus fort que prévu avec des créations d'emplois très au-dessus des attentes, des gains de productivité soutenus et une remontée des enquêtes de confiance (ISM) auprès des directeurs d'achats. Plus encore, la hausse des salaires accélère et la désinflation marque une pause inattendue, l'inflation sous-jacente restant ferme à 3.9% l'an en raison de la progression des prix des services. En Eurozone également, la viscosité de l'inflation des services suscite des doutes quant à la désinflation même si l'atonie de l'activité se confirme sur le Vieux Continent. Les anticipations de politiques monétaires s'ajustent brutalement. La baisse du taux des fonds fédéraux escomptée pour 2024 diminue de 146 à 85 points de base ('pdb'). Le mouvement est similaire pour la BCE avec une baisse des taux de 90 pdb escomptée fin février contre 160 pdb fin janvier. Dans les deux cas le début du desserrement monétaire est repoussé à juin. Les marchés obligataires corrigent sévèrement avec un taux 2 ans en hausse d'environ 40 pdb de part et d'autre de l'Atlantique et un taux 10 ans qui clôture février à 4.25% aux Etats-Unis, 2.4% en Allemagne et 2.9% en France. Pour autant, les actifs risqués continuent de progresser. L'avancée des marchés d'actions se poursuit dans les pays développés (MSCI Monde en devises locales +4.5%). La probable sortie de déflation du Japon attire les investisseurs et pousse les actions vers de nouveaux sommets (Topix 100 +6.2%). Aux Etats-Unis et en Eurozone, les grands indices, soutenus par une saison des résultats meilleure qu'attendu, battent leurs records historiques. Aux Etats-Unis comme en Europe, les spreads de crédit entreprise s'effritent sur le segment investment grade et se réduisent d'environ 20 pdb sur le high-yield synthétique. Sur le marché cash,

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) a connu un resserrement à 85 pb (-1 pb). Le spread de l'indice ICE BoA Merrill Euro BB-B s'est resserré à 242 pb à fin janvier (-23 pb sur le mois). Le marché primaire a été actif en février avec plus de 40 Mds? d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 23 Mds? d'émissions sur le segment financier euro. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de -0,06% (part I), légèrement impactée par la remontée des taux. Ainsi, la sensibilité taux est stable sur le mois (2,21 à fin février). Le fonds a renforcé son exposition sur les émetteurs Investment Grade et HY BB de maturité courte (Munich Re, Asahi, Caixa Bank, Securitas, Vonovia, General Mills, Abbvie, Merck &Co, VF Corp.). L'exposition HY du portefeuille est stable et reste concentrée sur les émetteurs BB. La sensibilité taux a été rehaussée à 2,21. La note globale ESG du fonds est «C», stable sur la période.

Mars 2024

Les marchés financiers sont dominés en mars par les réunions des grandes banques centrales dont le biais accommodant propulse les actifs risqués vers de nouveaux sommets. Première de la série, la BCE maintient ses taux directeurs jugés appropriés pour ramener l'inflation vers la cible de 2%. Elle rassure les investisseurs en revoyant en baisse ses prévisions d'inflation 2024 à 2.3% au total et 2.6% sur le sous-jacent. Les enquêtes de confiance suggèrent une quasi-stagnation de l'Eurozone avec une contraction de l'industrie et une modeste croissance des services. Ensuite la Banque du Japon franchit enfin le cap de la normalisation monétaire (fin des taux négatifs, fin du contrôle de la courbe) alors que la sortie de déflation se précise avec notamment des négociations salariales qui se concluent sur une hausse de plus de 5%, un plus haut depuis 1991. Mais la BoJ maintient ses achats d'obligations d'Etat et ses commentaires restent prudents. La Fed poursuit la série avec un statu quo. Elle revoit en hausse l'inflation « cour » à 2.6% pour 2024 et ses projections tablent sur 3 baisses de taux en 2025 (contre 4 précédemment) mais elle estime les risques équilibrés et la désinflation en bonne voie malgré des chiffres plus élevés que prévu en janvier et février. Le marché du travail américain donne à nouveau des signes de détente et de modération salariale en février. La Banque d'Angleterre vote le maintien de son taux directeur à 8 contre 1 (en faveur d'une baisse) et signale une baisse probable à l'été. Les chiffres de février confirment la détente du marché du travail, une moindre hausse des salaires et les progrès sur le front de l'inflation. La baisse surprise des taux de la Banque Nationale Suisse termine la série et renforce la perception que la restriction monétaire touche à sa fin. La Fed ne convainc pas complètement et la baisse de taux pour 2024, escomptée dans les Futures, diminue encore à 67 points de base ('pdb') à fin mars. En revanche les anticipations pour la BCE se stabilisent autour de 90 pdb. Les taux longs reculent davantage en Eurozone et le 10 ans clôture le mois à 4.2% aux Etats-Unis, 2.3% en Allemagne et 2.81% en France. Le rallye des marchés actions se poursuit dans les pays développés (MSCI Monde en devises locales +3.2%) et s'étend au Royaume-Uni. Aux Etats-Unis comme en Europe, les spreads de crédit entreprise varient peu sur le segment investment grade et se réduisent d'environ 10 pb sur le high-yield synthétique. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) a connu un resserrement à 80 pb (-5 pb). Le marché primaire a été actif en mars avec plus de 36 Mds? d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 19 Mds? d'émissions sur le segment financier. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,79% (part I), poussée par la baisse des taux, resserrement des spreads de crédit et le portage élevé. Nous avons légèrement augmenté la sensibilité du fonds car les taux nous paraissent globalement correctement valorisés actuellement. Ainsi, la sensibilité taux de BFT Crédit Opportunités ISR est à 2,36 à fin mars (+15 pb). Le fonds a réalisé plusieurs opérations sur les marchés primaire et secondaire en investissant dans les titres IG et HY BB : Accor, Ahold, WPP, Iqvia, Ball Corp. L'exposition HY du portefeuille est stable et reste concentrée sur les émetteurs BB. La sensibilité crédit reste inchangée (à 2,49 à fin mars). La note globale ESG du fonds est «C», stable sur la période.

Avril 2024

Le scénario de désinflation immaculée est remis en cause en avril par la publication de chiffres décevants aux Etats-Unis. L'inflation PCE « cour » est plus forte qu'attendu en mars à 2.8% l'an. Elle atteint 4.4% sur 3 mois annualisé, tirée par l'accélération des prix des services. Le coût du travail progresse plus que prévu au 1er trimestre (+1.2% q/q) et les prix de l'immobilier marquent une accélération inattendue. La révision en baisse de la croissance du 1er trimestre, en raison d'une moindre consommation, ne suffit pas à rassurer les marchés obligataires alors que le Trésor prévoit une avalanche d'émissions au 3ème trimestre pour financer l'Etat américain. Le taux 10 ans s'envole et retrouve son niveau de novembre dernier à près de 4.7%. Le statu quo de la BCE, satisfaite de la désinflation, ne permet pas aux marchés obligataires européens de se désolidariser durablement car un mieux conjoncturel se dessine en Eurozone. La croissance du 1er trimestre (+0.3% q/q)

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

est supérieure aux attentes, l'enquête PMI des services progresse plus que prévu et le moral des ménages poursuit son lent redressement. La distribution de crédit est quasi stoppée mais l'enquête sur les facteurs limitants montre que le financement n'est pas jugé bloquant par les entreprises. Le taux 10 ans allemand clôture le mois à 2.58% (+18 pb). Aux Etats-Unis comme en Eurozone, les taux 2 ans se tendent également, reflétant le recul des espoirs de détente monétaire (3,03% pour le taux 2 ans allemand à fin avril). Les anticipations de baisse de taux pour 2024 diminuent encore pour atteindre à peine plus d'une baisse pour la Fed et deux baisses pour la BCE. De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads de crédit varient peu sur le segment investment grade et s'écartent de plus de 20 pdb le high-yield synthétique alors que la saison des résultats débute positivement. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) a connu un resserrement à 77 pb (-3 pb sur la période). Le spread de l'indice Euro HY BB-B a baissé de 16 pb (à 232 pb à fin avril). Le marché primaire a été actif en avril avec plus de 28 Mds? d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 14 Mds? d'émissions sur le segment financier euro. Le marché primaire HY a été également très dynamique avec plus de 10 Mds? d'émissions lancées en avril. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de -0,34% (part I), touchée par la remontée des taux. Nous avons légèrement augmenté la sensibilité du fonds car les taux nous paraissent globalement correctement valorisés actuellement. Ainsi, la sensibilité taux de BFT Crédit Opportunités ISR est à 3,01 à fin avril (+0,65). Le fonds a réalisé plusieurs opérations sur les marchés primaire et secondaire en investissant dans les titres IG et HY BB : Brenntag, General Mills, Pernod Ricard, Rolls-Royce, Telefonica, Munich Re. L'exposition HY du portefeuille est stable et reste concentrée sur les émetteurs BB. La sensibilité crédit du fonds est en légère hausse (à 2,56 à fin avril). La note globale ESG du fonds est «C», inchangée sur la période.

Mai 2024

La perte de momentum de l'économie américaine se confirme. L'emploi apparaît moins dynamique en avril et le taux de chômage remonte à 3.9%. Les ventes au détail, la production industrielle et les mises en chantier déçoivent. La croissance annualisée du 1er trimestre est à nouveau révisée en baisse à +1.3%. Les enquêtes PMI se dégradent plus que prévu, à l'instar de la confiance des constructeurs. La désinflation se poursuit en avril, tant au niveau des salaires que des prix à la consommation (à 2.7% l'an sur la mesure PCE totale et 2.8% l'an sur le sous-jacent). A l'inverse des Etats-Unis, l'activité de l'Eurozone continue de donner des signes de mieux. L'emploi augmente de +0.3% au 1er trimestre, la production industrielle et les ventes au détail progressent plus que prévu en mars, le taux de chômage s'effrite en avril et les enquêtes de confiance de mai se redressent dans l'industrie et les services. La désinflation semble marquer le pas : la hausse des salaires atteint 5% l'an au 1er trimestre, tirée par l'Allemagne ; et les prix à la consommation accélèrent en mai à 2.6% l'an au total et 2.9% hors alimentation et énergie. La divergence conjoncturelle entre les Etats-Unis et l'Eurozone se reflète sur la trajectoire implicite des taux directeurs qui table à présent sur deux baisses de taux de la BCE d'ici la fin de l'année. Les marchés obligataires s'en font l'écho. Le taux 2 ans américain perd 16 pdb alors que le swap euro se raffermi (+3 pdb). Le taux 10 ans évolue en parallèle, il clôture le mois en retrait à 4.5% aux Etats-Unis mais se tend sur des plus hauts depuis novembre à 2.66% en Allemagne et 3.14% en France. Au Japon, le 10 ans poursuit sa remontée et retrouve (à 1.07%) ses niveaux de mars 2012. L'évolution des salaires et de l'inflation renforce les attentes de normalisation de la BoJ. Les marchés actions des pays développés progressent en mai, portés par des bénéfices globalement meilleurs que prévu au 1er trimestre. Les Etats-Unis surperforment, tirés par les titres technologiques (+10%). De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads crédit entreprise varient peu sur le segment investment grade et se compressent d'environ 20 pdb le segment high-yield (Itraxx). Sur le marché « cash », le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) reste stable à 77 pb. Le spread de l'indice Euro HY BB-B a baissé de 9 pb (à 223 pb à fin mai). Le marché primaire a été actif avec plus de 49 Mds? d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 32 Mds? d'émissions sur le segment financier euro. Le marché primaire HY a été également très dynamique avec plus de 12 Mds? d'émissions lancées en mai. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,38% (part I). La sensibilité aux taux du fonds s'établit à 3,13 à fin mai. Le fonds a réalisé plusieurs opérations sur les marchés primaire et secondaire en investissant dans les titres IG et HY BB : Unicaja, Air Liquide, Crelan, Webuild. L'exposition HY du portefeuille est stable et reste concentrée sur les émetteurs BB. La sensibilité crédit du fonds est en légère hausse (à 2,74 à fin mai). La note globale ESG du fonds est «C», inchangée sur la période.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Juin 2024

Les évolutions politiques dominent les marchés financiers en juin. Après les élections en Afrique du Sud, au Mexique et en Inde qui accentuent la volatilité dans les émergents, le scrutin parlementaire européen confirme la poussée de l'extrême droite aux dépens de Renew Europe et des Verts. Puis, la dissolution du parlement français et l'annonce d'élections législatives anticipées attisent les craintes de montée des extrêmes dans l'Hexagone. Enfin, le premier débat pour les présidentielles américaines suscite des doutes quant à la pérennité de la candidature de Joe Biden. Les réunions des banques centrales ne surprennent pas. La Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon optent pour un statu quo avec des commentaires jugés accommodants alors que la BCE baisse les taux directeurs (à 3.75% sur le dépôt) pour la première fois depuis 2019, tout en insistant sur la dépendance aux données de ses décisions futures. Le momentum d'activité paraît hésitant et la désinflation se précise. Aux Etats-Unis, la dynamique de créations d'emploi reste supérieure aux attentes mais le chômage remonte. Les revenus et les dépenses des ménages ralentissent, les commandes d'équipements déçoivent et l'immobilier recule plus fortement que prévu. Le PCE « cour », la mesure d'inflation préférée de la Fed, décélère comme attendu à 2.6% l'an en mai. Dans l'Eurozone, la demande intérieure apparaît atone. Les chiffres révisés du PIB au 1er trimestre révèlent une stagnation de la consommation et un repli de l'investissement. Les enquêtes de juin auprès des directeurs d'achats témoignent d'une dégradation de la confiance avec un recul marqué de la composante prix de vente dans les services. Les premières estimations pour juin montrent une poursuite de la désinflation en France, en Italie et en Espagne. Les développements monétaires et conjoncturels modifient peu la trajectoire implicite des taux directeurs qui table sur près de deux baisses de taux d'ici la fin de l'année pour la BCE comme pour la Fed. L'évolution des marchés obligataires est surtout dictée par l'incertitude politique qui pénalise les actifs risqués au profit des valeurs refuges. Le taux 10 ans se détend à 4.4% aux Etats-Unis et à 2.5% en Allemagne mais il augmente de respectivement 10 et 16 points de base en Italie et en France, deux pays pour lesquels l'Europe annonce une procédure de déficit excessif. Les spreads de crédit s'écartent notamment sur le segment high-yield européen où ils retrouvent des niveaux voisins de ceux de début d'année (itraxx). Sur le marché court terme, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) reste stable à 78 pb (+1 pb sur la période). Le spread de l'indice Euro HY BB-B s'est tendu de 5 pb (à 228 pb à fin juin). Le marché primaire a été actif en juin avec plus de 28 Mds? d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 14 Mds? d'émissions sur le segment financier euro (senior et sub). Le marché primaire HY a été également dynamique avec plus de 11 Mds? d'émissions lancées en juin. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,52% (part I). La sensibilité aux taux du fonds s'établit à 2,50 à fin juin. Le fonds a réalisé plusieurs opérations en investissant dans les titres IG et HY : AP Moller, Danfoss, Nokia, Caixabank, Legrand, Telecom Italia, SKF. L'exposition HY du portefeuille est stable et reste concentrée sur les émetteurs BB (14.3%). La sensibilité crédit du fonds est stable (à 2,61 à fin juin). La note globale ESG du fonds est «C», inchangée sur la période.

Juillet 2024

La nervosité gagne les marchés financiers en juillet. Les évolutions politiques sont bien accueillies, en particulier la victoire des travaillistes au Royaume-Uni ou le retrait de Joe Biden de la course à la présidence au profit de Kamala Harris. Même les tensions sur les actifs français se corrigent en grande partie alors que les élections législatives débouchent sur un parlement sans majorité. En revanche, les signes de tassement de l'activité inquiètent les investisseurs. Aux Etats-Unis, la croissance apparaît résiliente au 2ème trimestre mais l'emploi et les salaires ralentissent en juin et les enquêtes de confiance annoncent une perte de vitesse économique. L'inflation est plus modérée que prévu en juin et la désinflation tant attendue des services s'amorce, y compris la composante logement. Sans surprise, la Fed maintient le statu quo monétaire mais laisse entendre une probable baisse des taux en septembre. La trajectoire implicite du taux des fonds fédéraux table en fin de mois sur près de trois baisses de taux d'ici la fin de l'année contre moins de deux fin juin. Le changement est moindre pour la BCE, les marchés escomptant 60 points de base (pdb) de baisse contre 44 pdb un mois plus tôt. Le statu quo de la BCE est conforme aux attentes. Les indicateurs d'activité et de confiance dépeignent une croissance médiocre en perte de momentum. Mais l'inflation apparaît plus visqueuse qu'espéré à 2.9% l'an sur le sous-jacent avec une hausse des prix des services toujours voisine de 4%. Aux Etats-Unis et en Eurozone, les marchés d'actions plafonnent. La saison des résultats apparaît moyenne mais les déceptions sont durement sanctionnées. Le retour de la volatilité sur les actions s'accompagne d'une détente des taux obligataires. Le taux 2 ans perd 50 pdb aux Etats-Unis et 35 pdb sur le swap euro. Le 10 ans reflue à 4% aux Etats-Unis, 2.3% en Allemagne et 3% en France. Les spreads de crédit entreprise varient peu sur le segment investment-grade. Sur le marché du crédit, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) clôture le mois à 75 pb (-3 pb sur

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

la période). Le spread de l'indice Euro HY BB-B reste inchangé sur la période (228 pb à fin juillet). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 1,17% (part I). La sensibilité aux taux du fonds s'établit à 2,75 à fin juillet (+0.25 sur la période). Le fonds a réalisé plusieurs opérations en investissant dans les titres IG et HY : Sparebank, Barry Callebaut, NN Group, NBC, Hambourg Commercial Bank, Covivio, Asahi Group, Haleon, CNH. L'exposition HY du portefeuille est stable (15,4%) et reste concentrée sur les émetteurs BB (14,6%). La sensibilité crédit du fonds est en légère hausse (à 2,72 à fin juillet). Nous restons positifs sur le crédit de qualité au regard de la situation économique actuelle. La note globale ESG du fonds est «C», inchangée sur la période.

Août 2024

Le mois d'août débute par un brusque épisode d'aversion au risque. Le rebond du yen, consécutif au resserrement inattendu de la Banque du Japon fin juillet, prend de l'ampleur avec le débouclage des positions de « carry trade », positions vendeuses yen et acheteuses dollar conçues pour profiter du différentiel de taux. Puis Amazon publie des résultats en-deçà des attentes qui font écho aux déceptions sur Alphabet et Tesla, deux autres « Magnifiques ». Enfin, les chiffres de juillet montrent un ralentissement de l'emploi américain et surtout une remontée du chômage plus forte que prévu qui déclenche la « règle de Sahm ». Cette règle stipule que l'économie rentre en récession lorsque la moyenne des trois derniers mois du taux de chômage est supérieure de 0,5 (ou plus) au plus bas niveau de l'année écoulée. L'inquiétude sur la croissance secoue les marchés. Entre le 31 juillet et le 5 août, la trajectoire implicite du taux de la Fed sur 2024 passe de moins de 3 baisses de taux à 4 et demi ; le yen gagne 4.4% contre dollar et les actions japonaises chutent de ? 20% ; les « 7 Magnifiques » perdent 9% ; le S&P 500 et les grands indices actions reculent de plus de 6% ; le débouclage des positions spéculatives vendeuses sur la volatilité (VIX) provoque son envolée à 65.7 en séance le 5 août, un plus-haut en dehors des crises du Covid et de 2008 ; la poussée de l'aversion au risque profite aux valeurs refuge et les taux souverains se replient notamment aux Etats-Unis. La saison des résultats, solide (surtout aux Etats-Unis) et les signes de résilience de l'économie américaine (faible niveau des inscriptions hebdomadaires au chômage et dynamique de consommation), permettent un retour au calme des marchés. Et ce, d'autant que les commentaires de J. Powell à Jackson Hole confortent l'hypothèse d'une baisse des taux de la Fed dès septembre. En Eurozone, la conjoncture reste morose et la désinflation s'affirme avec une hausse des prix limitée en août à 2.2% l'an au total et 2.8% en « cour ». Fin août, les marchés escomptent une baisse des taux de la BCE en septembre suivie d'une à deux autres d'ici la fin d'année. L'or établit un nouveau record à 2530 \$/once le 20 août. Le retracement sur les taux n'est que partiel. Le 2 ans termine le mois en baisse de 34 pnb aux Etats-Unis et 13 pnb sur le 2 ans allemand. Le 10 ans reflue à 3.9% aux Etats-Unis mais retrouve ses niveaux de fin juillet à 2.3% en Allemagne et 3% en France. Sur le marché du crédit, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) clôture le mois à 84 pb (+9 pb sur la période). Malgré une importante volatilité en début de mois, le spread de l'indice Euro HY BB-B reste stable sur la période (225 pb à fin août). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,52% (part I). La sensibilité aux taux du fonds s'établit à 2,29 à fin juillet (-0,46 sur la période). Le fonds n'a pas acheté beaucoup de papier en août mais a profité de l'émission green de l'émetteur National Australia Bank pour y souscrire. L'exposition HY du portefeuille est stable (15,4%) et reste concentrée sur les émetteurs BB (14,6%). La sensibilité crédit du fonds est stable (à 2,67 à fin août). La note globale ESG du fonds est «C», inchangée sur la période.

Septembre 2024

Le mois de septembre redonne vie au scénario de désinflation immaculée. La détente monétaire, qui paraît bien engagée, profite aux marchés financiers. Mi-septembre, la BCE baisse le taux de dépôt de 25 points de base ('pnb') à 3.5% et le taux refi à 3.65%. L'érosion de la demande intérieure privée au 2ème trimestre, l'atonie de la consommation et le recul de la confiance suggèrent une activité en perte de vitesse dans l'Eurozone. La décélération des salaires se fait attendre mais les entreprises témoignent de la difficulté à répercuter les hausses de coûts sur les prix de vente, validant le scénario de désinflation. En fin de mois, les marchés escomptent une détente prononcée de la BCE avec un taux de dépôt inférieur à 2% dans un an. La Fed, confiante quant à la trajectoire de désinflation, se concentre sur son mandat de plein emploi et pour enrayer le chômage et maintenir la croissance à 2%, elle entame la baisse du taux directeur par -50 pnb à 5% (borne haute) et signale un taux à 4.5% fin 2024 et 3.5% fin 2025. Conjugué aux révisions statistiques quinquennales du PIB qui révèlent une économie américaine plus forte au 2ème trimestre (revenus des ménages et profits des entreprises revus en nette hausse), le pivot de la Fed conforte l'hypothèse d'un atterrissage en douceur. Fin septembre, la trajectoire implicite du taux de la Fed table sur une baisse accélérée de plus de 175 pnb à 3% - 3.25% fin 2025. Au Japon, la banque centrale opte sans surprise pour un statu quo

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

après le relèvement inattendu du taux directeur à 0.25% le 31 juillet. La normalisation monétaire devrait se poursuivre d'autant que M. Shigeru Ishiba, élu à la présidence du LDP et donc nouveau Premier ministre de l'Archipel, est perçu comme partisan du néolibéralisme et d'une politique d'austérité. Toutefois, la Banque du Japon privilégie la prudence pour éviter de compromettre la reflation en cours. Enfin, la relance surprise annoncée par la Chine fin septembre rassurent quant aux perspectives de croissance mondiale. Côté monétaire, une baisse généralisée des taux d'intérêt côtoie 800 Mrds de yuans destinés à promouvoir les achats et rachats d'actions. Côté budgétaire, les mesures de soutien pourraient dépasser 2% du PIB. Les actions chinoises s'envolent (MSCI Chine +23%) et entraînent les valeurs de luxe européennes. Les actions euro (EuroStoxx 300) regagnent 1% en septembre. Le S&P 500, tiré par le rebond de 6.4% des « 7 magnifiques », clôture le mois sur un record historique. Les actions japonaises corrigent (Topix 100 -3.3%), affectées par l'appréciation du yen (\$/¥ ?143). Le dollar perd aussi du terrain contre euro (?/\$? 1.115). Le taux 10 ans se détend à 3.78% aux Etats-Unis et à 2.35% sur le swap euro. Le recul est plus marqué sur les maturités courtes et la pente 10 ans - 2 ans repasse positive pour la première fois depuis 2022 de part et d'autre de l'Atlantique. Sur le marché du crédit, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BofA Merrill Euro Corporate Index) clôture le mois à 88 pbs (+4 pbs sur la période). Le spread de l'indice Euro HY BB-B s'est également écarté sur la période passant de 225 pbs à fin août à 238pbs. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,54% (part I). La sensibilité aux taux du fonds reste stable à 2,27 à fin septembre. Le fonds a profité du marché primaire dense pour s'exposer à l'obligation perpétuelle de PROXIMUS ou encore l'obligation 2031 de MTU Aero Engines. Le fonds a cédé son exposition à la banque Hamburg Commercial de maturité 2025. L'exposition HY du portefeuille est stable (15,88%) et reste concentrée sur les émetteurs BB (15,5%). La sensibilité crédit du fonds a été légèrement augmenté à 2,76 à fin septembre. La note globale ESG du fonds est «C», inchangée sur la période.

Octobre 2024

En octobre, la volatilité remonte fortement tant sur les marchés d'actions que sur les marchés obligataires alors que l'incertitude politique se conjugue aux surprises économiques. En Chine, l'euphorie suscitée par la relance annoncée en septembre retombe alors que les détails du plan budgétaire déçoivent. Plutôt qu'un stimulus massif, les mesures semblent destinées à atteindre la cible officielle de croissance de 5%. Les actions chinoises (MSCI Chine en HKD) s'inscrivent en recul de -5.9% en octobre. Toutefois, la principale incertitude politique concerne les élections américaines. L'écart des sondages et prédictions (dérivées des sites de paris) se réduit en octobre au profit de D. Trump qui se retrouve au coude à coude avec K. Harris à la veille d'un scrutin. Les marchés de taux s'en font l'écho. Les anticipations de détente monétaire diminuent fortement, le marché tablant sur un taux de la Fed à plus de 3.5% fin 2025 contre 3% il y a un mois. Les taux 2 ans et 10 ans suivent et gagnent ?50 points de base. L'ampleur des mouvements doit beaucoup au momentum d'activité qui surprend positivement aux Etats-Unis. L'emploi est plus dynamique que prévu en septembre et la croissance du 3ème trimestre, soutenue par une consommation solide, atteint 2.8% (trimestriel annualisé). La correction obligataire se répercute partiellement en Eurozone où le taux de dépôt anticipé (en septembre 2025) et les taux allemands à 2 ans et 10 ans remontent de 20 à 30 pb. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 pb mais le différentiel macro se creuse aux dépens du Vieux Continent. La croissance du 3ème trimestre, pourtant dopée par les JO de Paris, se limite à 1.5% (trimestriel annualisé). Le chômage reste faible (6.3%) mais l'emploi décélère. A mi-parcours, la saison des résultats des entreprises s'avère également moins favorable en Eurozone qu'aux Etats-Unis. Et les actions Eurozone (EuroStoxx -3.3%) sous-performent de nouveau les titres américains (S&P 500 -1%). Les obligations d'entreprise (crédit euro) évoluent de façon contrastée en octobre entre le segment investment-grade dont les spreads s'écartent à 91 pb (+3 pb, Indice ICE BofA Euro Corp) alors qu'ils se compressent sur le segment high-yield à 226 pb (-12 pb, indice ICE BofA Euro BB-B). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,10% (part I). A partir de 7 octobre, un nouveau process de gestion a été mis en place. A présent, l'objectif de gestion du fonds est de réaliser, sur un horizon de placement de 2 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence ICE BofA 1-5 year Euro Corporate. Parallèlement, le fonds enrichi sa démarche d'investissement responsable par une politique de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zéro » en 2050. La sensibilité crédit du fonds a été légèrement augmentée durant le mois (2,77 à fin octobre). La sensibilité au taux du portefeuille a été également en hausse sur le mois : 2,86 à fin octobre. Nous restons globalement constructifs sur le crédit IG court et moyen terme dans le contexte actuel. Durant le mois, le fonds a renforcé son exposition sur l'IG européen sur le marché primaire (Eurogrid, DSV) et secondaire (Nordea, Pirelli, CNH, HALEON, British Telecom, Danaher.). La note globale ESG du fonds reste «C».

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Novembre 2024

Les marchés financiers sont dominés en novembre par la vague républicaine aux élections américaines. Donald Trump et les Républicains remportent la présidence, les deux chambres du Congrès et le vote populaire. La perspective d'une politique pro-croissance et pro-business profite aux actifs américains d'autant que l'activité continue de donner des signes de résilience aux Etats-Unis. En effet, l'enquête ISM des services pour octobre ressort très au-dessus des attentes. Les indices de confiance des PME et des constructeurs commencent à se redresser. Le moral des ménages s'améliore alors que la difficulté à trouver un emploi est jugée moindre. La consommation apparait solide, en phase avec l'évolution des revenus salariaux et le taux d'épargne s'affermite à 4.4%. Les marges des entreprises progressent encore au 3ème trimestre, portées par des gains de productivité qui dépassent 2%. Les publications de résultats des entreprises du S&P 500 confirment l'évolution favorable des chiffres d'affaires et des profits. Sans surprise, la désinflation marque une pause et la hausse des prix PCE (mesure préférée de la Fed) atteint 2.3% l'an au total et 2.8% l'an en « cour ». La Fed abaisse comme prévu le taux des fonds fédéraux à 4.75% et les anticipations de détente monétaire diminuent encore, le marché tablant sur un taux terminal à 3.75% (contre 3.5% il y a un mois). Le taux 10 ans repere 13 pb à moins de 4.2%. Les actions américaines progressent (S&P 500 +3.8%) et établissent de nouveaux records historiques. Le risque de protectionnisme américain affecte les titres chinois (MSCI Chine -5%), japonais (Topix 100 -1%) et européens (EuroStoxx -1%, CAC 40 -2.6%). En Europe, l'éventuelle hausse des tarifs douaniers assombrit les perspectives de croissance de l'Eurozone déjà entamées par la volonté d'assainissement budgétaire alors que la conjoncture apparait mitigée. En particulier, l'enquête PMI de novembre affiche un recul inattendu dans les services. En France, le climat des affaires et l'attractivité (baromètre EY) pâtissent de l'incertitude politique. La trajectoire implicite du taux de dépôt de la BCE s'ajuste à la baisse et table en fin de mois sur un taux terminal autour de 1.5%. Les taux euro swap 2 ans et 10 ans perdent environ 30 pbb, creusant l'écart avec leurs équivalents américains. Les spreads de crédit entreprise investment-grade varient peu sur le mois. En revanche, ils s'écartent sur le segment high-yield européen. Ainsi, l'indice ICE BofA Euro Corp s'établit à 90 pb (-1 pb) ; l'indice ICE BofA Euro BB-B s'affiche à fin novembre à 242 pb (+16 pb). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,99% (part I) portée principalement par la détente des taux courts et le portage élevé. La sensibilité crédit du fonds a été maintenue autour de 2,85 durant le mois. La sensibilité au taux du portefeuille a été légèrement abaissée (2,75 à fin novembre, soit -11 pb). Nous restons globalement constructifs sur le crédit IG court et moyen terme dans le contexte actuel. La poche HY est concentrée sur le segment « BB ». Durant le mois, le fonds a continué d'investir sur le marché IG euro (Kion, Kering, Equinix, NBG.). La note globale ESG du fonds reste « C ».

Décembre 2024

Le mois de décembre a été marqué par la remontée des taux d'intérêt américains qui gagnent 40 points de base ('pbb') à 4.57% pour l'échéance 10 ans. Plusieurs éléments se conjuguent et alimentent ce brusque mouvement, en particulier le changement de ton de la Fed. La banque centrale baisse comme attendu son taux de 25 pbb à 4.5% mais révisé en hausse ses prévisions de croissance et d'inflation et ne suggère que 50 pbb de baisse des taux en 2025 ainsi qu'en 2026. De plus, l'économie américaine s'avère être plus résiliente au niveau de l'emploi, de la consommation et de l'investissement et l'élection de D. Trump à la présidence provoque un sursaut de confiance des PME, de bon augure pour l'activité. Quant à l'inflation, même si la modération de la composante logement rassure, l'inflation « supercoeur » (services hors énergie et logement) reste ferme en novembre à 4.3% l'an. Les tensions sur l'obligataire souverain aux Etats-Unis entraînent une hausse d'environ 30 pb des taux 10 ans allemand et français à respectivement 2.37% et 3.2%. Sans surprise, en décembre, la BCE a baissé ses taux directeurs de 25 pb à 3% sur le taux de dépôt et signale une politique accommodante et flexible. La trajectoire implicite dans les marchés table en fin décembre sur 4 à 5 baisses de taux en 2025. Le momentum d'activité du Vieux Continent continue de décevoir et le consensus revoit à la baisse la croissance 2025 à +1%, en raison de perspectives dégradées sur l'Allemagne (+0.4%) et la France (+0.7%). De fait, si l'inflexion positive (modeste) des prêts au secteur privé se poursuit en novembre, les enquêtes de confiance de la zone sont cohérentes en décembre avec une activité atone. L'incertitude politique et budgétaire conduit Moody's à dégrader la note de crédit de l'Hexagone et le spread 10 ans avec l'Allemagne se tend à 83 pbb en fin d'année. La correction obligataire entrave la progression des actifs risqués en décembre. Aux Etats-Unis, l'avancée (+6.3%) des « 7 Magnifiques » ne suffit pas à éviter le repli du S&P 500 (-2.5%). L'euro s'effrite davantage contre dollar à 1,035. Les spreads de crédit entreprise investment-grade varient peu sur le mois : -2 pb sur l'indice ICE BofA Euro Corp (à 89 pb). En revanche, ils baissent significativement sur le segment high-yield européen : l'indice ICE BofA Euro BB-B s'affiche à fin décembre à 223 pb (-19 pb). Sur le segment IG court terme, les spreads se tendent très légèrement (+1 pb sur l'indice ICE BofA Euro Corp 1-3Y). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,04% (part I) portée principalement

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

par le portage mais impactée négativement par la remontée généralisée des taux d'intérêts (+18 pb sur le taux 2 ans allemand sur le mois). La sensibilité crédit du fonds a été maintenue autour de 2,8 durant le mois. La sensibilité au taux du portefeuille a été légèrement abaissée (2,67 à fin décembre, soit -8 pb). Nous restons globalement constructifs sur le crédit IG court & moyen terme dans le contexte actuel. La poche HY est concentrée sur le segment « BB ». Durant le mois, le fonds a continué d'investir sur le marché IG euro (Lloyd's, Danfoss, Barry Callebaut, Verizon, Haleon, ABN.). La note globale ESG du fonds reste « C ».

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - I (C) en devise EUR : 5,13% / 4,00% avec une Tracking Error de 1,26%

- Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - I2 (C) en devise EUR : 5,18% / 4,00% avec une Tracking Error de 1,26%

- Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - N (C) en devise EUR : 5,33% / 4,00% avec une Tracking Error de 1,26%

- Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - P (C) en devise EUR : 5,03% / 4,00% avec une Tracking Error de 1,25%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C	15 006 830,58	18 930 214,61
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	10 151 620,00	10 379 300,00
BFT AUREUS ISR I C	4 452 495,30	4 590 526,74
PERNOD RICARD 3.375% 07-11-30	6 543 174,00	
CITIGROUP 1.5% 24-07-26 EMTN	968 580,00	4 847 920,00
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.0% 22-11-28	2 786 840,00	2 787 885,00
EASYJET 0.875% 11-06-25 EMTN		5 341 013,00
NTT FINANCE 0.399% 13-12-28	2 619 600,00	2 637 750,00
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24		5 184 725,00
UNICREDIT 1.2% 20-01-26 EMTN		5 134 293,00

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/12/2024
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR relative.
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an , 263 scénarios et va du 29/12/2023 au 31/12/2024.

- VAR 95 :
 - Maximum : 1,08
 - Minimum : 1,01
 - Moyenne : 1,05

- VAR 99 :
 - Maximum : 1,10
 - Minimum : 1,04
 - Moyenne : 1,07

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par BFT Investment Managers à l'ensemble de son personnel (50 bénéficiaires¹) s'est élevé à 6 512 526 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 673 645 euros, soit 72% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 838 881 euros, soit 28% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 bénéficiaires), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport). Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de BFT Investment Managers s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BFT Investment Managers

90, boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Comptes annuels

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	537 880 379,99
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	537 880 379,99
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	60 080 808,40
OPCVM	60 080 808,40
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	597 961 188,39
Créances et comptes d'ajustement actifs	44 437,50
Comptes financiers	11 235 235,44
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	11 279 672,94
Total de l'actif I+II	609 240 861,33

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	579 352 025,35
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	29 685 175,98
Capitaux propres I	609 037 201,33
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	609 037 201,33
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	203 660,00
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	203 660,00
Total Passifs : I+II+III+IV	609 240 861,33

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	15 824 329,48
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	305 794,48
Sous-total produits sur opérations financières	16 130 123,96
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	16 130 123,96
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 150 450,67
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 150 450,67
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	13 979 673,29
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-187 828,81
Sous-total revenus nets I = (C+D)	13 791 844,48
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-11 476 797,19
Frais de transactions externes et frais de cession	-250 037,85
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-11 726 835,04
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	969 538,50
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-10 757 296,54

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	26 559 546,78
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	26 559 546,78
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	91 081,26
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	26 650 628,04
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	29 685 175,98

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Annexes aux comptes annuels

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ICE BofA 1-5 year Euro Corporate sur la durée de placement recommandée de 2 ans, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	425 484 440,21	902 366 053,43	680 202 856,90	685 157 227,14	609 037 201,33
Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT I-C/D en EUR					
Actif net	5 400 000,10	5 414 734,26			
Nombre de titres	3 654,060	3 654,060			
Valeur liquidative unitaire	1 477,80	1 481,84			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-34,42	-7,95			
Distribution unitaire sur revenu	5,00	12,51			
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur revenu	13,95				
Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C en EUR					
Actif net				32 722 381,69	24 148 440,74
Nombre de titres				314,000	220,000
Valeur liquidative unitaire				104 211,40	109 765,63
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				-615,10	-1 935,72
Capitalisation unitaire sur revenu				1 007,01	2 691,81
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS CLIMAT I-C en EUR					
Actif net	400 318 788,35	554 404 546,67	514 955 069,87	491 598 424,38	390 366 579,60
Nombre de titres	114 506,836	157 670,240	158 110,656	141 700,675	107 034,169
Valeur liquidative unitaire	3 496,02	3 516,22	3 256,92	3 469,27	3 647,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-81,79	-18,84	-23,30	-86,08	-64,41
Capitalisation unitaire sur revenu	37,07	28,52	45,88	108,21	82,67

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C en EUR					
Actif net	15 048 011,83	245 547 767,20	67 911 074,87	63 491 310,70	89 212 685,08
Nombre de titres	1 440,000	23 337,209	6 964,747	6 109,872	8 162,336
Valeur liquidative unitaire	10 450,00	10 521,72	9 750,68	10 391,59	10 929,79
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-243,26	-56,40	-69,77	-257,78	-192,97
Capitalisation unitaire sur revenu	143,73	96,70	142,29	329,00	253,03
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C en EUR					
Actif net	4 717 639,93	96 999 005,30	97 336 712,16	97 345 110,37	105 309 495,91
Nombre de titres	45 632,000	934 487,000	1 013 408,786	952 412,055	981 077,527
Valeur liquidative unitaire	103,38	103,79	96,04	102,20	107,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,41	-0,55	-0,68	-2,53	-1,89
Capitalisation unitaire sur revenu	0,91	0,66	1,25	3,09	2,32

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPC		Actif net	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I-C : 0,25 % TTC maximum
			Part I-C/D : 0,25 % TTC maximum
			Part I2-C : 0,225 % TTC maximum
			Part N-C : 0,15 % TTC maximum
			Part P-C : 0,33 % TTC maximum
			Part R-C : 0,325 % TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part I-C : 0,10 % TTC
			Part I-C/D : 0,10 % TTC
			Part I2-C : 0,075 % TTC
			Part N-C : 0,10 % TTC
			Part P-C : 0,12 % TTC
			Part R-C : 0,12 % TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Néant	Part I-C : Néant
			Part I-C/D : Néant
			Part I2-C : Néant
			Part N-C : Néant
			Part P-C : Néant
			Part R-C : Néant

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS CLIMAT I-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	685 157 227,14
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	142 631 416,53
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-247 563 827,37
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	13 979 673,29
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-11 726 835,04
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	26 559 546,78
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	609 037 201,33

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-94,000	-9 914 745,85
Solde net des souscriptions/rachats	-94,000	-9 914 745,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	220,000	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS CLIMAT I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	23 173,781	82 561 231,24
Parts rachetées durant l'exercice	-57 840,287	-203 738 449,12
Solde net des souscriptions/rachats	-34 666,506	-121 177 217,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	107 034,169	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 087,465	44 626 436,92
Parts rachetées durant l'exercice	-2 035,001	-21 417 910,79
Solde net des souscriptions/rachats	2 052,464	23 208 526,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 162,336	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	149 032,995	15 443 748,37
Parts rachetées durant l'exercice	-120 367,523	-12 492 721,61
Solde net des souscriptions/rachats	28 665,472	2 951 026,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	981 077,527	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS CLIMAT I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C FR001400IHD1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	24 148 440,74	220,000	109 765,63
BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS CLIMAT I-C FR0010638676	Capitalisation	Capitalisation	EUR	390 366 579,60	107 034,169	3 647,12
BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C FR0012858710	Capitalisation	Capitalisation	EUR	89 212 685,08	8 162,336	10 929,79
BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C FR0011528876	Capitalisation	Capitalisation	EUR	105 309 495,91	981 077,527	107,34

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	537 880,38	537 880,38			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	11 235,24				11 235,24
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		537 880,38			11 235,24

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	915,32	499,57	22 891,72	177 595,53	144 727,42	130 569,93	60 680,90
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	11 235,23						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	12 150,55	499,57	22 891,72	177 595,53	144 727,42	130 569,93	60 680,90

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit (*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	439 187,55	98 692,83	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	439 187,55	98 692,83	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	44 437,50
Total des créances		44 437,50
Dettes		
	Frais de gestion fixe	183 669,30
	Autres dettes	19 990,70
Total des dettes		203 660,00
Total des créances et des dettes		-159 222,50

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	44 373,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS CLIMAT I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 476 322,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	167 622,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

	31/12/2024
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	462 132,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			10 369 733,53
	FR0014000Y93	CA 0.125% 09-12-27 EMTN	2 947 129,27
	FR0014005J14	CA 0.5% 21-09-29 EMTN	908 653,08
	FR0013533999	CA 4.0% PERP	2 913 660,79
	FR0014005RZ4	CASA ASSURANCES 1.5% 06-10-31	2 597 607,16
	FR0013134897	CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	1 002 683,23
TCN			
OPC			60 080 808,40
	FR0010796433	BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C	37 085 262,50
	FR0013017837	BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR I2C	12 712 723,22
	FR001400RJ38	BFT ETAT EURO OBLIGATIONS VERTES PART ZC	2 324 469,70
	FR001400C9Y2	BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES PART I C	7 958 352,98
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			70 450 541,93

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	13 791 844,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	13 791 844,48
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	13 791 844,48

Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	592 199,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	592 199,40
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	592 199,40
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	592 199,40
Total	592 199,40
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	8 848 865,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	8 848 865,29
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	8 848 865,29
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	8 848 865,29
Total	8 848 865,29
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 065 333,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 065 333,23
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 065 333,23
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 065 333,23
Total	2 065 333,23
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 285 446,56
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 285 446,56
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 285 446,56
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 285 446,56
Total	2 285 446,56
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-10 757 296,54
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-10 757 296,54
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-10 757 296,54

Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-425 858,70
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-425 858,70
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-425 858,70
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-425 858,70
Total	-425 858,70
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-6 894 852,19
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-6 894 852,19
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-6 894 852,19
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-6 894 852,19
Total	-6 894 852,19
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 575 104,34
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 575 104,34
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 575 104,34
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 575 104,34
Total	-1 575 104,34
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 861 481,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 861 481,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 861 481,31
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 861 481,31
Total	-1 861 481,31
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			537 880 379,99	88,32
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			537 880 379,99	88,32
Assurance			31 626 866,71	5,19
ALLIANZ SE 2.625% PERP	EUR	3 000 000	2 664 198,65	0,44
ASR NEDERLAND NV 3.375% 02-05-49	EUR	500 000	504 873,22	0,08
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	1 400 000	1 443 828,88	0,24
ASSICURAZIONI GENERALI 4.125% 04/05/2026	EUR	4 400 000	4 594 320,77	0,75
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	1 000 000	1 011 011,57	0,17
CASA ASSURANCES 1.5% 06-10-31	EUR	3 000 000	2 597 607,16	0,43
CATTOLICA DI ASSICURAZIONI 4.25% 14-12-47	EUR	1 200 000	1 226 022,28	0,20
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	5 600 000	5 165 791,88	0,85
CNPFP 2 3/4 02/05/29	EUR	3 500 000	3 526 940,42	0,58
LA MONDIALE 0.75% 20-04-26	EUR	4 200 000	4 108 991,84	0,67
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	3 000 000	2 636 999,34	0,43
UNIPOLSAI 4.9% 23-05-34	EUR	2 000 000	2 146 280,70	0,35
Automobiles			2 807 505,63	0,46
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.65% 07-09-28	EUR	500 000	459 036,24	0,08
General Motors Financial Co Inc 4.5% 22-11-27	EUR	1 000 000	1 044 633,54	0,17
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	1 300 000	1 303 835,85	0,21
Banques commerciales			139 598 755,32	22,92
BANC DE 5.625% 06-05-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 208 041,27	0,53
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	500 000	525 295,13	0,09
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	2 000 000	2 204 574,45	0,36
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.125% 21-10-29	EUR	3 000 000	3 014 802,44	0,50
BANCO DE BADELL 2.0% 17-01-30	EUR	1 700 000	1 731 127,55	0,28
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	800 000	872 946,51	0,14
BANCO DE BADELL 5.25% 07-02-29	EUR	900 000	996 169,81	0,16
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	2 200 000	2 080 973,45	0,34
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	1 000 000	960 552,41	0,16
BBVA 8.375% PERP	EUR	1 600 000	1 767 462,89	0,29
BCP 1.75% 07-04-28 EMTN	EUR	2 000 000	1 970 285,22	0,32
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	2 000 000	2 062 336,84	0,34
BELFIUS BANK 3.125% 11-05-26	EUR	3 000 000	3 063 742,07	0,50
BELFIUS SANV 0.375% 08-06-27	EUR	3 200 000	3 026 476,22	0,50
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	2 500 000	2 651 650,60	0,44
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 011 465,19	0,33
BN 2.875% 01-10-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 004 598,92	0,16
BNP PAR 0.375% 14-10-27 EMTN	EUR	3 500 000	3 345 413,41	0,55
BPCE ISSUER 0.5% 15-09-27	EUR	3 000 000	2 877 216,09	0,47
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	3 500 000	3 443 745,54	0,57

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	3 200 000	2 947 129,27	0,48
CA 0.5% 21-09-29 EMTN	EUR	1 000 000	908 653,08	0,15
CA 4.0% PERP	EUR	3 000 000	2 913 660,79	0,48
CAIXABANK 4.125% 09-02-32 EMTN	EUR	3 000 000	3 227 414,90	0,53
CARREFOUR BQ 4.079% 05-05-27	EUR	1 500 000	1 568 341,92	0,26
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.375% 01-12-27	EUR	1 000 000	953 845,94	0,16
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.875% 05-05-28	EUR	4 000 000	3 836 580,29	0,63
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.1% PERP	EUR	3 000 000	2 776 754,77	0,46
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	2 100 000	2 245 177,18	0,37
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	EUR	1 000 000	1 002 683,23	0,16
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.309% 25-10-34	EUR	1 300 000	1 295 550,16	0,21
DE VOLKSBANK NV 0.25% 22-06-26	EUR	4 700 000	4 535 533,21	0,74
DE VOLKSBANK NV 3.625% 21-10-31	EUR	1 600 000	1 623 144,73	0,27
ERSTE GR BK 5.125% PERP EMTN	EUR	3 200 000	3 243 043,41	0,53
ING GROEP NV 0.25% 01-02-30	EUR	3 000 000	2 672 463,85	0,44
ING GROEP NV 1.0% 13-11-30	EUR	1 900 000	1 862 373,60	0,31
INTE 3.928% 15-09-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 079 338,41	0,51
JYSKE BANK DNK 2.875% 05-05-29	EUR	920 000	921 424,56	0,15
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	500 000	529 060,53	0,09
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	EUR	2 800 000	2 949 837,90	0,48
JYSKE BANK DNK 7.0% PERP	EUR	1 000 000	1 081 754,00	0,18
KBC GROUPE 4.75% 17-04-35 EMTN	EUR	1 500 000	1 611 518,09	0,26
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	2 000 000	2 170 306,93	0,36
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	1 000 000	1 100 216,17	0,18
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 0.25% 14-09-28	EUR	2 000 000	1 819 737,97	0,30
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.25% 05-09-29	EUR	2 000 000	2 047 826,32	0,34
NATL AUSTRALIA BANK 3.125% 28-02-30	EUR	3 700 000	3 768 850,44	0,62
NATL BANK OF GREECE 3.5% 19-11-30	EUR	700 000	705 638,50	0,12
NATWEST GROUP 0.78% 26-02-30	EUR	1 500 000	1 376 291,22	0,23
NCG BAN 0.5% 08-09-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 444 667,86	0,24
NCG BAN 5.25% 14-09-28 EMTN	EUR	500 000	535 468,07	0,09
NCG BAN 5.875% 02-04-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 718 054,05	0,28
NIBC BANK NV 0.875% 24-06-27	EUR	500 000	477 195,54	0,08
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	EUR	1 000 000	1 106 953,79	0,18
NORDEA BK PUBL 0.625% 18-08-31	EUR	5 000 000	4 815 794,67	0,77
Nova Ljubljanska banka dd 7.125% 27-06-27	EUR	2 500 000	2 743 612,13	0,45
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	3 500 000	3 397 611,24	0,56
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 21-06-28	EUR	2 000 000	1 833 687,76	0,30
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	2 100 000	2 220 028,45	0,36
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.0% 09-11-26	EUR	1 500 000	1 539 941,19	0,25
SOCIETE GENERALE	EUR	3 400 000	3 320 529,29	0,55
SPAREBANK MIDT NORGE AS 3.5% 23-05-29	EUR	2 000 000	2 089 571,70	0,34
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	EUR	1 200 000	1 158 114,21	0,19
Swedbank AB 0.3% 20-05-27	EUR	1 800 000	1 740 596,85	0,29

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNICAJA BANCO SA E 7.25% 15-11-27	EUR	1 200 000	1 296 648,14	0,21
UNICREDIT 4.0% 05-03-34 EMTN	EUR	1 000 000	1 065 269,85	0,17
UNICREDIT 4.8% 17-01-29 EMTN	EUR	1 200 000	1 321 181,66	0,22
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	1 550 000	1 642 890,73	0,27
VOLKSBANK WIEN AG 4.75% 15-03-27	EUR	500 000	537 910,76	0,09
Biens de consommation durables			1 014 090,81	0,17
ELECTROLUX AB 4.125% 05-10-26	EUR	500 000	514 524,52	0,08
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	500 000	499 566,29	0,09
Boissons			11 933 833,65	1,96
ASAHI BREWERIES 0.336% 19-04-27	EUR	700 000	665 351,17	0,11
ASAHI BREWERIES 0.541% 23-10-28	EUR	2 000 000	1 838 989,30	0,30
COCA-COLA EUROPEAN PARTN	EUR	3 000 000	2 713 210,96	0,45
PERNOD RICARD 3.375% 07-11-30	EUR	6 600 000	6 716 282,22	1,10
Compagnies aériennes			7 311 748,92	1,20
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	900 000	915 315,61	0,15
AIR FR KLM 3.875% 01-07-26	EUR	500 000	513 180,11	0,08
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	500 000	529 665,40	0,09
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	EUR	500 000	587 734,71	0,10
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	1 000 000	1 011 369,55	0,17
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.0% 29-05-26	EUR	2 700 000	2 746 270,44	0,44
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 4.0% 21-05-30	EUR	950 000	1 008 213,10	0,17
Composants automobiles			15 557 104,02	2,55
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	2 500 000	2 679 848,02	0,44
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	1 000 000	965 147,22	0,16
FORVIA 3.125% 15-06-26	EUR	3 300 000	3 268 441,97	0,53
PIRELLI C 3.875% 02-07-29 EMTN	EUR	2 500 000	2 613 346,58	0,43
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	2 500 000	2 503 438,86	0,41
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	500 000	518 496,80	0,09
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	2 800 000	3 008 384,57	0,49
Conglomerats industriels			2 194 094,43	0,36
KONINKLIJKE PHILIPS NV 3.75% 31-05-32	EUR	2 100 000	2 194 094,43	0,36
Construction et ingénierie			8 823 306,52	1,45
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	200 000	204 494,48	0,03
HOCHTIEF AG 0.625% 26-04-29	EUR	3 250 000	2 954 149,80	0,49
HOCHTIEF AG 1.75% 03-07-25	EUR	1 000 000	1 003 300,24	0,16
P3 GROUP SARL 1.625% 26-01-29	EUR	1 100 000	1 038 480,75	0,17
P3 GROUP SARL 4.625% 13-02-30	EUR	210 000	226 590,21	0,04
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	574 000	586 181,86	0,10
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	2 500 000	2 810 109,18	0,46
Courrier, fret aérien et logistique			2 105 004,55	0,35
DSV AS 0.375% 26-02-27	EUR	2 200 000	2 105 004,55	0,35

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			5 046 631,00	0,83
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 094 171,69	0,34
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.375% 11-03-31	EUR	1 800 000	1 881 116,29	0,31
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	1 000 000	1 071 343,02	0,18
Distribution spécialisée			1 383 648,98	0,23
EL CORTE INGLES 4.25% 26-06-31	EUR	1 300 000	1 383 648,98	0,23
Divertissement			412 568,38	0,07
ITV 1.375% 26-09-26	EUR	420 000	412 568,38	0,07
Eau			1 778 692,54	0,29
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	2 000 000	1 778 692,54	0,29
Electricité			11 841 062,43	1,94
EDF 2.625% PERP	EUR	2 800 000	2 697 444,25	0,44
LEGRAND 3.5% 26-06-34	EUR	1 700 000	1 768 292,48	0,29
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	2 500 000	2 358 565,33	0,39
ORSTED 3.25% 13-09-31 EMTN	EUR	500 000	504 191,43	0,08
ORSTED 3.75% 01-03-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 590 062,38	0,26
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	800 000	832 704,27	0,14
STATNETT SF 3.5% 08-06-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 039 740,38	0,17
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.5% 17-01-31	EUR	1 000 000	1 050 061,91	0,17
Emballage et conditionnement			2 617 693,59	0,43
BALL 1.5% 15-03-27	EUR	500 000	482 182,09	0,08
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	2 000 000	2 135 511,50	0,35
Epargne et prêts hypothécaires			5 855 466,27	0,96
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	1 500 000	1 433 984,17	0,24
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	1 300 000	1 311 910,38	0,22
CROWN EU HLD 2.875% 01-02-26	EUR	1 500 000	1 515 458,38	0,25
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	1 500 000	1 594 113,34	0,25
Equipement et services pour l'énergie			2 735 067,48	0,45
EUROGRID GMBH 1 3.722% 27-04-30	EUR	500 000	525 291,39	0,09
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	2 100 000	2 209 776,09	0,36
Equipements et fournitures médicaux			3 992 788,27	0,66
BAXTER INTL 1.3% 15-05-29	EUR	2 000 000	1 870 408,40	0,31
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	2 000 000	2 122 379,87	0,35
Equipements et instruments électroniques			5 755 758,12	0,95
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.125% 29-05-28	EUR	900 000	959 619,85	0,16
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	1 500 000	1 617 121,00	0,27
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	3 200 000	3 179 017,27	0,52
Finances			1 047 830,83	0,17
HOWOGE WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 3.875% 05-06-30	EUR	1 000 000	1 047 830,83	0,17

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FPI Bureautiques			844 927,47	0,14
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 0.5% 21-04-28	EUR	900 000	844 927,47	0,14
FPI de détail			541 951,75	0,09
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	500 000	541 951,75	0,09
Gestion et promotion immobilière			3 487 937,97	0,57
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	1 500 000	1 626 346,47	0,27
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875% 04-11-29	EUR	2 000 000	1 773 419,55	0,29
PRAEMIA HEALTHCARE 1.375% 17-09-30	EUR	100 000	88 171,95	0,01
Gestion immobilière et développement			20 721 275,45	3,40
AROUNDTOWN 0.625% 09-07-25	EUR	1 300 000	1 286 203,82	0,21
AROUNDTOWN 1.5% 28-05-26	EUR	1 900 000	1 869 723,83	0,31
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 0.875% 05-02-27	EUR	1 000 000	951 098,64	0,16
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.0% 27-10-25	EUR	2 700 000	2 648 376,25	0,43
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	1 500 000	1 516 716,28	0,25
KOJAMO OYJ 0.875% 28-05-29	EUR	1 370 000	1 250 092,26	0,21
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	1 900 000	1 859 633,37	0,31
LEG IMMOBILIEN SE 0.875% 17-01-29	EUR	1 000 000	919 578,48	0,15
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	3 400 000	3 311 507,21	0,53
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	2 000 000	1 887 288,62	0,31
VONOVIA SE 1.5% 22-03-26 EMTN	EUR	2 700 000	2 685 892,66	0,44
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	500 000	535 164,03	0,09
Hôtels, restaurants et loisirs			6 517 073,89	1,07
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	1 000 000	974 766,80	0,16
ACCOR 3.875% 11-03-31	EUR	1 300 000	1 369 710,84	0,22
ACCOR 7.25% PERP	EUR	600 000	698 202,58	0,11
LA FRANCAISE DES JEUX 3.0% 21-11-30	EUR	3 500 000	3 474 393,67	0,58
Industrie aérospatiale et défense			12 726 016,55	2,09
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	2 500 000	2 547 836,24	0,42
MTU AERO ENGINES 3.875% 18-09-31	EUR	2 530 000	2 639 073,61	0,43
ROLLS ROYCE 1.625% 09-05-28	EUR	1 300 000	1 261 430,35	0,21
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	1 000 000	1 032 984,05	0,17
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	5 400 000	5 244 692,30	0,86
Infrastructure de transports			4 674 265,79	0,77
ABERTIS INFRA 1.125% 26-03-28	EUR	2 700 000	2 572 813,48	0,43
ABERTIS INFRA 4.125% 31-01-28	EUR	1 100 000	1 178 165,88	0,19
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 1.5% 05-11-30	EUR	1 000 000	923 286,43	0,15
Logiciels			18 541 906,75	3,04
CONSTELLIUM SE 3.125% 15-07-29	EUR	500 000	482 852,93	0,08
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	5 000 000	4 794 118,75	0,78
FNM 0.75% 20-10-26 EMTN	EUR	2 900 000	2 803 279,59	0,46

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	2 500 000	2 498 038,39	0,41
KION GROUP AG 1.625% 24-09-25	EUR	3 400 000	3 381 052,09	0,56
KION GROUP AG 4.0% 20-11-29	EUR	1 600 000	1 638 975,53	0,27
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	3 000 000	2 943 589,47	0,48
Machines			3 401 554,58	0,56
SANDVIK AB 2.125% 07-06-27	EUR	500 000	498 420,02	0,08
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 1.25% 17-09-25	EUR	2 000 000	1 985 817,74	0,33
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 3.125% 14-09-28	EUR	900 000	917 316,82	0,15
Marchés de capitaux			42 922 377,35	7,05
ABN AMRO BK 3.875% 15-01-32	EUR	1 200 000	1 279 662,19	0,21
ABN AMRO BK 4.0% 16-01-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 070 125,15	0,18
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	3 000 000	3 031 502,20	0,50
AIB GROUP 2.25% 04-04-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 002 422,09	0,16
AIB GROUP 5.25% 23-10-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 664 818,90	0,27
ASB BANK 4.5% 16-03-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 608 268,62	0,26
BANCO NTANDER 4.375% PERP	EUR	3 200 000	3 203 112,37	0,53
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 1.625% 22-10-30	EUR	1 000 000	909 883,66	0,15
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 2.125% 08-02-28	EUR	1 500 000	1 482 786,23	0,24
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.625% 18-10-27	EUR	2 400 000	2 492 969,13	0,41
BAWAG BK 4.125% 18-01-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 186 813,38	0,52
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	2 000 000	2 148 880,10	0,35
DANFOSS FINANCE I BV 0.125% 28-04-26	EUR	500 000	484 316,74	0,08
DANFOSS FINANCE I BV 0.375% 28-10-28	EUR	2 500 000	2 267 917,97	0,37
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	EUR	1 000 000	942 007,09	0,15
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 15-07-27	EUR	2 300 000	2 184 250,63	0,36
NATL BANK OF CANADA 3.75% 02-05-29	EUR	2 500 000	2 636 773,90	0,43
NORDEA BKP 3.0% 28-10-31 EMTN	EUR	1 000 000	995 287,87	0,16
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.75% 26-01-27	EUR	1 800 000	1 915 419,16	0,31
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% 15-09-28	EUR	2 300 000	2 503 302,98	0,41
SANT ISS 3.25% 04-04-26 EMTN	EUR	3 300 000	3 392 197,28	0,59
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.625% PERP	EUR	2 500 000	2 519 659,71	0,41
Médias			1 047 300,88	0,17
BERTELSMANN 3.5% 29-05-29	EUR	1 000 000	1 047 300,88	0,17
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			3 228 915,40	0,53
IQVIA 1.75% 15-03-26	EUR	1 000 000	989 459,31	0,16
IQVIA 2.25% 15-01-28	EUR	2 300 000	2 239 456,09	0,37
Produits alimentaires			11 834 748,01	1,94
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	EUR	5 000 000	5 203 385,63	0,85
GEN MILLS 3.65% 23-10-30	EUR	2 600 000	2 685 919,44	0,44
GEN MILLS 3.907% 13-04-29	EUR	2 000 000	2 126 371,06	0,35
KELLOGG 0.5% 20-05-29	EUR	2 000 000	1 819 071,88	0,30

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits chimiques			6 190 200,26	1,02
AKZO NOBEL NV 3.75% 16-09-34	EUR	1 100 000	1 124 522,01	0,18
LANXESS AG 0.0% 08-09-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 844 473,84	0,30
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	1 100 000	1 129 120,68	0,19
SYNTHOMER 3.875% 01-07-25	EUR	2 100 000	2 092 083,73	0,35
Produits pharmaceutiques			2 336 562,50	0,38
ABBVIE 0.75% 18-11-27	EUR	1 000 000	950 707,44	0,15
BRISTOL MYERS 1.75% 15-05-35	EUR	1 000 000	890 429,51	0,15
MERCK AND 1.875% 15-10-26	EUR	500 000	495 425,55	0,08
Produits pour l'industrie du bâtiment			9 665 269,27	1,59
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.375% 08-04-30	EUR	3 900 000	4 045 191,12	0,67
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08-05-26	EUR	3 500 000	3 544 768,81	0,58
WIENERBERGER AG 4.875% 04-10-28	EUR	1 950 000	2 075 309,34	0,34
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 528 798,34	0,25
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	1 500 000	1 528 798,34	0,25
Services aux collectivités			7 475 281,05	1,23
ALLEMAGNE 6.25% 04-01-30	EUR	3 000 000	3 761 682,70	0,62
ENGIE 1.5% PERP	EUR	2 300 000	2 130 078,19	0,35
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	1 500 000	1 583 520,16	0,26
Services aux entreprises			4 371 912,68	0,72
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	3 800 000	3 690 311,10	0,61
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	700 000	681 601,58	0,11
Services aux professionnels			6 048 401,86	0,99
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	3 300 000	3 237 869,17	0,53
BUREAU VERITAS 3.125% 15-11-31	EUR	2 800 000	2 810 532,69	0,46
Services clientèle divers			9 162 961,99	1,50
AYVENS 3.875% 16-07-29	EUR	1 800 000	1 876 524,55	0,31
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 599 764,31	0,26
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	2 200 000	2 265 626,16	0,37
EXPERIAN FIN 1.375% 25-06-26	EUR	500 000	496 073,78	0,08
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	3 000 000	2 924 973,19	0,48
Services de télécommunication diversifiés			13 316 884,81	2,19
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	1 500 000	1 585 976,15	0,26
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	3 000 000	2 806 719,83	0,47
PROXIMUS 4.75% PERP	EUR	2 100 000	2 120 642,87	0,35
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.375% 12-10-27	EUR	1 000 000	997 898,22	0,16
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	2 600 000	2 464 128,97	0,40
TELE ITA 3.625% 25-05-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 034 574,01	0,17
VERIZON COMMUNICATION 0.375% 22-03-29	EUR	1 000 000	905 004,14	0,15
VERIZON COMMUNICATION 1.25% 08-04-30	EUR	1 000 000	924 820,71	0,15

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VERIZON COMMUNICATION 1.375% 02-11-28	EUR	500 000	477 119,91	0,08
Services de télécommunication mobile			2 386 502,24	0,39
AMERICAN TOWER 0.4% 15-02-27	EUR	2 500 000	2 386 502,24	0,39
Services financiers diversifiés			47 653 197,98	7,82
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 165 162,73	0,19
AMERICAN HONDA FIN 0.3% 07-07-28	EUR	500 000	455 457,63	0,07
AMERICAN HONDA FIN 3.65% 23-04-31	EUR	1 000 000	1 032 282,46	0,17
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 13-10-26	EUR	2 300 000	2 265 273,05	0,37
BANCO DE CREDITO SOCIAL 1.75% 09-03-28	EUR	2 500 000	2 468 150,58	0,41
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.625% 03-11-28	EUR	3 700 000	3 360 148,64	0,55
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.375% 24-03-26	EUR	2 000 000	2 019 886,36	0,33
BRENNTAG FINANCE BV 3.875% 24-04-32	EUR	1 300 000	1 361 346,77	0,22
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	EUR	500 000	521 136,68	0,09
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	1 000 000	1 077 369,02	0,18
CAIXA GEN S A 0.375% 21-09-27	EUR	2 600 000	2 494 561,54	0,41
CAIXA GEN S A 5.75% 31-10-28	EUR	1 000 000	1 084 045,17	0,18
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.625% 03-07-29	EUR	3 500 000	3 312 320,34	0,54
CRH SMW FINANCE DAC 4.0% 11-07-27	EUR	1 000 000	1 049 574,96	0,17
CTP BV 0.75% 18-02-27 EMTN	EUR	500 000	479 535,87	0,08
CTP NV 0.625% 27-09-26 EMTN	EUR	1 086 000	1 049 690,95	0,17
CTP NV 3.875% 21-11-32	EUR	1 000 000	993 443,50	0,16
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.75% 18-09-31	EUR	1 000 000	865 567,17	0,14
DSV FINANCE BV 3.25% 06-11-30	EUR	700 000	711 247,01	0,12
DSV PANALPINA FINANCE BV 1.375% 16-03-30	EUR	2 000 000	1 874 446,48	0,31
DSV PANALPINA FINANCE BV 3.5% 26-06-29	EUR	1 600 000	1 669 550,85	0,27
FIDELITY NATL INFORMATION SERVICES 1.5% 21-05-27	EUR	500 000	489 922,31	0,08
JDE PEET S BV 0.625% 09-02-28	EUR	1 000 000	936 564,18	0,15
MERCEDESSENZ INTL FINANCE BV 3.25% 15-11-30	EUR	1 000 000	1 012 621,59	0,17
NASDAQ 1.75% 28-03-29	EUR	2 000 000	1 932 434,63	0,32
NIBC BANK NV 0.25% 09-09-26	EUR	3 500 000	3 353 015,79	0,55
OP CORPORATE BANK 1.625% 09-06-30	EUR	1 500 000	1 499 967,13	0,25
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 1.875% 05-01-29	EUR	1 500 000	1 470 104,72	0,24
TRANSMISSION FINANCE DAC 0.375% 18-06-28	EUR	500 000	456 446,07	0,07
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.125% 12-02-27	EUR	2 750 000	2 589 595,99	0,43
WPP FINANCE 2013 3.625% 12-09-29	EUR	2 500 000	2 602 327,81	0,43
Services liés aux technologies de l'information			2 883 724,65	0,47
CZECH GAS NETWORKS SA RL 1.0% 16-07-27	EUR	1 000 000	955 714,07	0,16
THALES SA	EUR	2 000 000	1 928 010,58	0,31
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			6 135 048,24	1,01
NYKREDIT 0.75% 20-01-27 EMTN	EUR	3 300 000	3 185 287,34	0,52
NYKREDIT 0.875% 28-07-31	EUR	2 500 000	2 425 176,11	0,40
NYKREDIT 5.5% 29-12-32	EUR	500 000	524 584,79	0,09

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			14 789 572,73	2,43
COVIVIO 1.125% 17-09-31	EUR	500 000	437 401,35	0,07
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	2 500 000	2 309 297,39	0,38
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.25% 15-03-31	EUR	2 500 000	2 501 852,89	0,41
HALEON NETHERLANDS CAPITAL BV 1.25% 29-03-26	EUR	2 000 000	1 987 851,70	0,33
HALEON NETHERLANDS CAPITAL BV 1.75% 29-03-30	EUR	2 500 000	2 398 151,84	0,39
INMOBILIARIA COLONIAL 2.0% 17-04-26	EUR	1 400 000	1 404 732,41	0,23
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 1.625% 28-11-25	EUR	2 200 000	2 181 905,22	0,36
PROLOGIS INTL FUND II 3.625% 07-03-30	EUR	1 500 000	1 568 379,93	0,26
Soins et autres services médicaux			1 454 122,48	0,24
AMPLIFON 1.125% 13-02-27	EUR	1 500 000	1 454 122,48	0,24
Textiles, habillement et produits de luxe			3 996 254,95	0,66
KERING 3.625% 21-11-34 EMTN	EUR	2 000 000	1 996 246,52	0,33
VF 0.25% 25-02-28	EUR	500 000	446 790,07	0,07
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 553 218,36	0,26
Transport maritime			2 132 869,81	0,35
AP MOELLER MAERSK AS 3.75% 05-03-32	EUR	2 000 000	2 132 869,81	0,35
Transport routier et ferroviaire			423 043,86	0,07
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-29	EUR	400 000	423 043,86	0,07
TITRES D'OPC			60 080 808,40	9,86
OPCVM			60 080 808,40	9,86
Gestion collective			60 080 808,40	9,86
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C	EUR	130	37 085 262,50	6,08
BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR I2C	EUR	1 237	12 712 723,22	2,09
BFT ETAT EURO OBLIGATIONS VERTES PART ZC	EUR	230	2 324 469,70	0,38
BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES PART I C	EUR	750	7 958 352,98	1,31
Total			597 961 188,39	98,18

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	597 961 188,39
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	11 279 672,94
Autres passifs (-)	-203 660,00
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	609 037 201,33

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BFT CREDIT OPPORTUNITE ISR CLIMAT N-C	EUR	220,000	109 765,63
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS CLIMAT I-C	EUR	107 034,169	3 647,12
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT I2-C	EUR	8 162,336	10 929,79
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT P-C	EUR	981 077,527	107,34

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	667 048 135,78	678 467 078,81
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	597 546 151,14	601 475 295,15
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	597 546 151,14	601 475 295,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	68 163 784,64	65 386 541,63
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	68 163 784,64	65 386 541,63
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 338 200,00	11 605 242,03
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 338 200,00	2 244 860,00
Autres opérations	0,00	9 360 382,03
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 588 952,60	4 947 635,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 588 952,60	4 947 635,30
COMPTES FINANCIERS	18 102 158,03	8 755 370,85
Liquidités	18 102 158,03	8 755 370,85
TOTAL DE L'ACTIF	686 739 246,41	692 170 084,96

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	680 936 751,73	675 551 447,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-16 384 125,57	-4 868 137,08
Résultat de l'exercice (a,b)	20 604 600,98	9 519 546,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	685 157 227,14	680 202 856,90
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 338 200,00	2 891 849,16
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 338 200,00	2 891 849,16
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 338 200,00	2 244 860,00
Autres opérations	0,00	646 989,16
DETTES	243 819,27	9 075 378,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	243 819,27	9 075 378,90
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	686 739 246,41	692 170 084,96

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	84 863 100,00
EURO BOBL 0323	0,00	33 567 500,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	664 650,00
EURO-OAT 0324	20 384 050,00	0,00
EURO BOBL 0324	71 568 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
E6R/0.0/FIX/-0.220	0,00	4 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.286	0,00	3 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.334	0,00	5 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.342	0,00	15 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.308	0,00	15 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.371	0,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.391	0,00	10 000 000,00
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	0,00	29 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S38	0,00	15 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S38	0,00	12 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	527 516,16	26 615,65
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 909 357,33	12 485 836,04
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	16 510,29	16 670,05
Produits sur instruments financiers à terme	8 752 980,85	402 708,96
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	24 206 364,63	12 931 830,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	60 017,42	22 972,94
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	171 771,65
Charges sur dettes financières	0,00	170 009,62
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	60 017,42	364 754,21
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	24 146 347,21	12 567 076,49
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 414 303,45	2 599 553,13
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	21 732 043,76	9 967 523,36
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 127 442,78	-447 976,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	20 604 600,98	9 519 546,91

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPC

Actifs

Taux barème

P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I-C : 0,35 % TTC maximum
			Part I-C/D : 0,35 % TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services		Part I2-C : 0,30 % TTC maximum
			Part N-C : 0,30 % TTC maximum
			Part P-C : 0,45 % TTC maximum
			Part R-C : 0,375 % TTC maximum
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
P4	Commission de mouvement Perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Barème maximum sur opérations : Opérations sur contrat à terme : facturée 13 € TTC par contrat à terme et 4 € TTC par option.
P5	Commission de surperformance	Actif net	Part I-C : 20,00% annuel de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Commission de surperformance plafonnée à 0,35 % TTC de l'actif net.
			Part I-C/D : 20,00% annuel de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Commission de surperformance plafonnée à 0,35 % TTC de l'actif net.
			Part I2-C : Néant
			Part N-C : Néant
			Part P-C : 20,00% annuel de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Commission de surperformance plafonnée à 0,35 % TTC de l'actif net.
Part R-C : 20,00% annuel de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Commission de surperformance plafonnée à 0,35 % TTC de l'actif net.			

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC;
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance)

Et

- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence majoré comme suit :

- pour la part I (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 1,10 % par an ;
- pour la part I (C/D) : l'€STR, capitalisé majoré de 1,10% par an ;
- pour la part P (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 1% par an ;
- pour la part R (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 1,075 % par an.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BTF CRT OPP ISR N-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	680 202 856,90	902 366 053,43
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	232 981 144,63	418 319 821,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-270 233 102,74	-579 813 346,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	313 504,76	52 484,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 295 752,53	-22 111 960,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 040 980,70	33 901 947,41
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7 191 813,33	-16 090 937,32
Frais de transactions	-38 033,70	-57 772,17
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	49 619 479,03	-73 781 808,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-28 173 882,28	-77 793 361,31
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	77 793 361,31	4 011 552,97
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-11 974 080,34	7 496 564,54
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 338 200,00	10 635 880,34
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-10 635 880,34	-3 139 315,80
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-45 712,29
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	21 732 043,76	9 967 523,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	685 157 227,14	680 202 856,90

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	597 546 151,14	87,21
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	597 546 151,14	87,21
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	91 952 050,00	13,42
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	91 952 050,00	13,42
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	597 546 151,14	87,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 102 158,03	2,64
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	91 952 050,00	13,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 574 983,10	0,52	22 670 979,38	3,31	257 228 219,37	37,54	180 956 450,23	26,41	133 115 519,06	19,43
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	18 102 158,03	2,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 568 000,00	10,45	20 384 050,00	2,98
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	1 501 827,60
	Coupons et dividendes en espèces	87 125,00
TOTAL DES CRÉANCES		1 588 952,60
DETTES		
	Frais de gestion fixe	240 129,27
	Autres dettes	3 690,00
TOTAL DES DETTES		243 819,27
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 345 133,33

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	43 406,234	143 648 204,14
Parts rachetées durant l'exercice	-59 816,215	-199 654 652,56
Solde net des souscriptions/rachats	-16 409,981	-56 006 448,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	141 700,675	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I2-C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 583,040	46 928 657,35
Parts rachetées durant l'exercice	-5 437,915	-53 707 763,14
Solde net des souscriptions/rachats	-854,875	-6 779 105,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 109,872	
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	109 615,235	10 857 595,84
Parts rachetées durant l'exercice	-170 611,966	-16 769 260,01
Solde net des souscriptions/rachats	-60 996,731	-5 911 664,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	952 412,055	
Part BTF CRT OPP IRS N-C		
Parts souscrites durant l'exercice	315,000	31 546 687,30
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-101 427,03
Solde net des souscriptions/rachats	314,000	31 445 260,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	314,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I2-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CRT OPP IRS N-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 838 366,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR I2-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	108 829,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	427 698,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BTF CRT OPP ISR N-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	39 408,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			12 445 062,34
	FR0014000Y93	CA 0.125% 09-12-27 EMTN	2 842 330,95
	FR0014005J14	CA 0.5% 21-09-29 EMTN	875 073,48
	FR0012395689	CA 3.0% 02-02-25	994 893,83
	FR0013533999	CA 4.0% PERP	2 802 528,06
	FR0014005RZ4	CASA ASSURANCES 1.5% 06-10-31	2 464 711,47
	FR0012737963	CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 15-07-25	692 549,99
	FR0013134897	CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	1 772 974,56
TCN			0,00
OPC			68 163 784,64
	FR0010599399	BFT AUREUS ISR IC	110 548,44
	FR0010796433	BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	39 549 206,75
	FR0010816439	BFT CREDIT 6 MOIS ISR I	1 728 888,16
	FR0013017837	BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR- I2 (C)	12 420 889,20
	FR001400C9Y2	BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES ISR - I (C)	11 624 877,34
	FR001400D3Y4	BFT RENDEMENT 2027 Part I-C	2 729 374,75
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			80 608 846,98

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	20 604 600,98	9 519 546,91
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	20 604 600,98	9 519 546,91

	29/12/2023	30/12/2022
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	15 333 461,92	7 255 311,64
Total	15 333 461,92	7 255 311,64

	29/12/2023	30/12/2022
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 010 192,23	991 053,01
Total	2 010 192,23	991 053,01

	29/12/2023	30/12/2022
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 944 744,04	1 273 182,26
Total	2 944 744,04	1 273 182,26

	29/12/2023	30/12/2022
Parts BTF CRT OPP IRS N-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	316 202,79	0,00
Total	316 202,79	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-16 384 125,57	-4 868 137,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-16 384 125,57	-4 868 137,08

	29/12/2023	30/12/2022
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-12 198 862,19	-3 685 374,82
Total	-12 198 862,19	-3 685 374,82

	29/12/2023	30/12/2022
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR I2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 575 026,64	-485 945,20
Total	-1 575 026,64	-485 945,20

	29/12/2023	30/12/2022
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 417 093,59	-696 817,06
Total	-2 417 093,59	-696 817,06

	29/12/2023	30/12/2022
Parts BTF CRT OPP ISR N-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-193 143,15	0,00
Total	-193 143,15	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	401 049 028,56	425 484 440,21	902 366 053,43	680 202 856,90	685 157 227,14
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITE S IRS I-C en EUR					
Actif net	381 735 153,21	400 318 788,35	554 404 546,67	514 955 069,87	491 598 424,38
Nombre de titres	109 996,170	114 506,836	157 670,240	158 110,656	141 700,675
Valeur liquidative unitaire	3 470,44	3 496,02	3 516,22	3 256,92	3 469,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-65,42	-81,79	-18,84	-23,30	-86,08
Capitalisation unitaire sur résultat	38,56	37,07	28,52	45,88	108,21
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITE S IRS I2-C en EUR					
Actif net	13 338 639,88	15 048 011,83	245 547 767,20	67 911 074,87	63 491 310,70
Nombre de titres	1 290,000	1 440,000	23 337,209	6 964,747	6 109,872
Valeur liquidative unitaire	10 340,03	10 450,00	10 521,72	9 750,68	10 391,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-194,46	-243,26	-56,40	-69,77	-257,78
Capitalisation unitaire sur résultat	155,15	143,73	96,70	142,29	329,00
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITE S IRS Part I-C/D en EUR					
Actif net	5 411 018,05	5 400 000,10	5 414 734,26	0,00	0,00
Nombre de titres	3 654,060	3 654,060	3 654,060	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 480,82	1 477,80	1 481,84	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-28,22	-34,42	-7,95	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	15,79	5,00	12,51	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	13,95	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR P-C en EUR					
Actif net	564 217,42	4 717 639,93	96 999 005,30	97 336 712,16	97 345 110,37
Nombre de titres	5 488,000	45 632,000	934 487,000	1 013 408,786	952 412,055
Valeur liquidative unitaire	102,80	103,38	103,79	96,04	102,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,94	-2,41	-0,55	-0,68	-2,53
Capitalisation unitaire sur résultat	0,97	0,91	0,66	1,25	3,09
Parts BTF CRT OPP ISR N-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	32 722 381,69
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	314,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	104 211,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-615,10
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	1 007,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 2.625% PERP	EUR	3 000 000	2 310 568,10	0,34
CMZB 1 1/8 06/22/26	EUR	2 000 000	1 909 926,86	0,27
CMZB 4.0% 23-03-26 EMTN	EUR	4 300 000	4 454 920,45	0,65
CMZB FRANCFORT 0.75% 24-03-26	EUR	2 300 000	2 222 272,87	0,32
CONTINENTAL 4.0% 01-06-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 642 392,57	0,38
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	EUR	3 200 000	3 179 740,16	0,46
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	1 000 000	982 269,25	0,14
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.1% 02-02-26	EUR	1 000 000	899 036,32	0,14
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	5 000 000	4 453 563,93	0,65
GRUENTHAL 3.625% 15-11-26	EUR	2 300 000	2 285 471,21	0,34
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 4.875% 17-03-25	EUR	2 700 000	2 814 325,27	0,42
HOCHTIEF AG 0.625% 26-04-29	EUR	3 250 000	2 834 552,56	0,41
HOCHTIEF AG 1.75% 03-07-25	EUR	1 500 000	1 474 917,32	0,21
HOWOGE WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 0.625% 01-11-28	EUR	700 000	616 545,53	0,09
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	1 500 000	1 500 957,03	0,22
KION GROUP AG 1.625% 24-09-25	EUR	3 400 000	3 270 368,64	0,48
LANXESS AG 0.0% 08-09-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 736 697,56	0,26
LBBW 3.625% 16-06-25 EMTN	EUR	5 000 000	5 045 787,28	0,74
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	1 900 000	1 786 805,76	0,26
RWE AG 2.125% 24-05-26 EMTN	EUR	800 000	793 082,26	0,12
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	2 500 000	2 473 106,25	0,36
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	3 500 000	3 574 983,10	0,52
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.125% 12-02-27	EUR	3 250 000	2 957 781,66	0,43
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	3 700 000	3 452 109,18	0,51
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	1 500 000	1 345 656,77	0,19
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	500 000	533 449,01	0,07
TOTAL ALLEMAGNE			61 551 286,90	8,98
AUSTRALIE				
APT PIPE 2.0% 22-03-27	EUR	1 000 000	971 657,14	0,15
AURI 3.125% 01-06-26 EMTN	EUR	2 300 000	2 322 927,00	0,34
AUSNET SERVICES HOLDINGS PTY 1.625% 11-03-81	EUR	3 200 000	2 913 445,97	0,42
MACQUARIE GROUP 0.35% 03-03-28	EUR	2 500 000	2 222 137,47	0,32
MACQUARIE GROUP 0.625% 03-02-27	EUR	4 000 000	3 698 786,19	0,54
TELS 1.125% 14-04-26 EMTN	EUR	1 000 000	967 322,44	0,14
TOTAL AUSTRALIE			13 096 276,21	1,91
AUTRICHE				
BAWAG BK 4.125% 18-01-27 EMTN	EUR	3 500 000	3 690 668,92	0,54
CAIAV 0 7/8 02/05/27	EUR	1 000 000	899 635,13	0,13
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.0% 27-10-25	EUR	2 700 000	2 480 314,62	0,36
ERSTE GR BK 1.5% 07-04-26 EMTN	EUR	600 000	584 513,71	0,09
ERSTE GR BK 5.125% PERP EMTN	EUR	3 200 000	3 070 524,91	0,45
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.75% 26-01-27	EUR	1 500 000	1 583 827,06	0,23
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% 15-09-28	EUR	2 300 000	2 445 018,71	0,36
VOLKSBANK WIEN AG SVP 4.75% 15-03-27	EUR	500 000	532 630,59	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	1 000 000	1 001 649,55	0,14
WIENERBERGER AG 4.875% 04-10-28	EUR	1 950 000	2 091 761,32	0,30
TOTAL AUTRICHE			18 380 544,52	2,68
BELGIQUE				
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 13-10-26	EUR	2 300 000	2 177 515,08	0,32
BELFIUS BANK 0.375% 08-06-27	EUR	3 200 000	2 904 259,15	0,42
BELFIUS BANK 3.125% 11-05-26	EUR	3 000 000	3 026 364,92	0,44
KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN	EUR	1 200 000	1 181 553,04	0,17
KBC GROUPE 2.875% 29-06-25	EUR	1 000 000	1 008 035,11	0,15
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	1 300 000	1 338 124,89	0,20
TOTAL BELGIQUE			11 635 852,19	1,70
CANADA				
TORONTO DOMINION BANK THE 0.5% 18-01-27	EUR	2 000 000	1 863 495,04	0,27
TORONTO DOMINION BANK THE 2.551% 03-08-27	EUR	2 000 000	1 979 892,83	0,29
TOTAL CANADA			3 843 387,87	0,56
DANEMARK				
AP MOELLER MAERSK AS 1.75% 16-03-26	EUR	4 000 000	3 930 408,61	0,58
DANSKE BANK BG 4.5% 09-11-28	EUR	1 000 000	1 039 161,96	0,15
DANSKE BK 1.5% 02-09-30 EMTN	EUR	3 000 000	2 878 468,90	0,42
DANSKE BK 2.5% 21-06-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 003 079,69	0,15
DSV PANALPINA AS 0.375% 26-02-27	EUR	1 200 000	1 110 565,30	0,16
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	2 500 000	2 397 798,22	0,35
JYSKE BANK DNK 0.05% 02-09-26	EUR	1 500 000	1 409 810,27	0,21
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	500 000	525 022,96	0,07
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	EUR	2 800 000	2 960 014,41	0,43
NYKREDIT 0.75% 20-01-27 EMTN	EUR	3 300 000	3 062 730,02	0,44
NYKREDIT 0.875% 28-07-31	EUR	2 900 000	2 659 659,13	0,39
NYKREDIT 5.5% 29-12-32	EUR	500 000	517 377,37	0,08
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	2 500 000	2 200 810,59	0,32
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	800 000	804 718,21	0,12
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	1 600 000	1 659 003,38	0,24
TOTAL DANEMARK			28 158 629,02	4,11
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 1.125% 26-03-28	EUR	2 700 000	2 499 850,78	0,37
ABERTIS INFRA 4.125% 31-01-28	EUR	1 100 000	1 155 149,97	0,17
BANC DE 5.625% 06-05-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 184 220,29	0,46
BANCO DE BADELL 2.0% 17-01-30	EUR	1 700 000	1 671 894,63	0,25
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	800 000	864 709,20	0,13
BANCO DE BADELL 5.25% 07-02-29	EUR	900 000	973 185,76	0,14
BANCO DE BADELL 5.375% 08-09-26	EUR	3 500 000	3 631 222,79	0,53
BANCO NTANDER 1.625% 22-10-30	EUR	1 000 000	866 862,88	0,12
BANCO NTANDER 2.125% 08-02-28	EUR	1 500 000	1 451 655,22	0,22
BANCO NTANDER 4.375% PERP	EUR	3 200 000	2 985 664,98	0,44
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.625% 18-10-27	EUR	2 400 000	2 483 531,72	0,37
BANKIA 0.75% 09-07-26	EUR	2 700 000	2 548 212,64	0,37
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	2 200 000	2 008 560,07	0,29
BBVA 0.125% 24-03-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 331 367,50	0,34
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	3 800 000	3 527 412,99	0,51

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BBVA 8.375% PERP	EUR	1 600 000	1 741 534,31	0,25
CAIXABANK 0.75% 10-07-26 EMTN	EUR	500 000	482 482,67	0,07
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	1 000 000	919 979,18	0,14
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	1 800 000	1 779 407,46	0,26
CELLNEX TELECOM 2.875% 18-04-25	EUR	1 000 000	1 012 188,40	0,14
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	1 500 000	1 478 090,14	0,21
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	500 000	516 205,80	0,07
INMOBILIARIA COLONIAL 1.625% 28-11-25	EUR	2 200 000	2 133 224,17	0,31
INMOBILIARIA COLONIAL 2.0% 17-04-26	EUR	1 400 000	1 376 432,39	0,20
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.5% 04-07-27	EUR	2 000 000	1 875 986,66	0,28
KUTXABANK 0.5% 14-10-27	EUR	4 500 000	4 109 622,87	0,60
KUTXABANK 4.75% 15-06-27	EUR	1 800 000	1 880 153,17	0,28
SANT ISS 3.25% 04-04-26 EMTN	EUR	3 300 000	3 362 833,26	0,49
TOTAL ESPAGNE			54 851 641,90	8,01
ETATS-UNIS				
AMERICAN TOWER 0.4% 15-02-27	EUR	2 600 000	2 381 006,57	0,35
AMERICAN TOWER 1.375% 04-04-25	EUR	2 000 000	1 962 581,91	0,29
AVERY DENNISON 1.25% 03-03-25	EUR	2 500 000	2 453 410,77	0,36
BK AMERICA 1.949% 27-10-26	EUR	500 000	487 461,93	0,07
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.125% 29-05-28	EUR	900 000	931 573,43	0,14
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	1 500 000	1 560 537,20	0,23
CITIGROUP 1.5% 24-07-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 890 302,27	0,57
F 2.33 11/25/25	EUR	1 000 000	974 519,33	0,14
FORD MOTOR CREDIT 1.355% 07-02-25	EUR	1 000 000	981 847,17	0,14
FORD MOTOR CREDIT 1.744% 19-07-24	EUR	3 000 000	2 982 492,35	0,43
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 5.125% 05-04-26	EUR	600 000	642 286,24	0,09
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	2 000 000	1 924 816,45	0,28
PROLOGIS 3.0% 02-06-26	EUR	500 000	503 215,19	0,07
TOTAL ETATS-UNIS			21 676 050,81	3,16
FINLANDE				
FORTUM OYJ 1.625% 27-02-26	EUR	2 000 000	1 955 308,92	0,28
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	600 000	629 625,82	0,09
KOJAMO OYJ 0.875% 28-05-29	EUR	1 370 000	1 095 099,98	0,16
NESTE OYJ 3.875% 21-05-31 EMTN	EUR	1 100 000	1 147 343,78	0,17
OP CORPORATE BANK 0.25% 24-03-26	EUR	1 600 000	1 498 378,18	0,22
OP CORPORATE BANK 1.625% 09-06-30	EUR	3 000 000	2 896 617,25	0,42
OP CORPORATE BANK 4.0% 13-06-28	EUR	830 000	876 995,37	0,13
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	600 000	621 410,36	0,09
TOTAL FINLANDE			10 720 779,66	1,56
FRANCE				
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	500 000	478 956,74	0,07
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	2 000 000	1 981 131,89	0,29
ACCOR 7.25% PERP	EUR	600 000	664 209,76	0,10
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	2 700 000	2 687 641,38	0,39
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	1 800 000	1 815 616,69	0,26
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	965 669,75	0,14
ALD 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 596 206,57	0,24
ALD 4.375% 23-11-26	EUR	2 200 000	2 265 379,53	0,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	3 700 000	3 483 503,79	0,51
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	2 500 000	2 562 345,68	0,38
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	4 000 000	3 117 753,74	0,45
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	700 000	700 443,99	0,10
AXA 3.25% 28-05-49 EMTN	EUR	3 000 000	2 943 119,52	0,43
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	500 000	499 703,16	0,08
BFCM 2.375% 24-03-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 989 398,49	0,58
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.625% 03-11-28	EUR	3 200 000	2 806 174,52	0,41
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	3 000 000	2 986 850,76	0,43
BN 2.875% 01-10-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 996 904,64	0,29
BNP PAR 0.375% 14-10-27 EMTN	EUR	3 500 000	3 234 237,22	0,48
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	3 000 000	2 773 967,29	0,40
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	5 300 000	4 995 544,52	0,73
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	4 300 000	4 067 369,32	0,59
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	2 500 000	2 492 870,60	0,36
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	3 200 000	2 842 330,95	0,42
CA 0.5% 21-09-29 EMTN	EUR	1 000 000	875 073,48	0,13
CA 3.0% 02-02-25	EUR	1 000 000	994 893,83	0,15
CA 4.0% PERP	EUR	3 000 000	2 802 528,06	0,41
CARR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 445 286,33	0,36
CARREFOUR 1.75% 04-05-26 EMTN	EUR	200 000	196 481,76	0,03
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 102 576,58	0,31
CARREFOUR BQ 4.079% 05-05-27	EUR	2 700 000	2 817 952,73	0,41
CASA ASSURANCES 1.5% 06-10-31	EUR	3 000 000	2 464 711,47	0,36
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	5 600 000	4 966 710,32	0,72
CNPFP 2 3/4 02/05/29	EUR	3 500 000	3 449 900,16	0,51
CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 15-07-25	EUR	700 000	692 549,99	0,10
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	EUR	1 800 000	1 772 974,56	0,26
CROW EURO HOL 3.375% 15-05-25	EUR	1 000 000	998 425,96	0,14
CROWN EU HLD 2.875% 01-02-26	EUR	500 000	497 976,81	0,08
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	3 000 000	2 848 333,56	0,41
EDF 2.625% PERP	EUR	2 800 000	2 540 187,06	0,37
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	700 000	716 251,49	0,10
ELIS EX HOLDELIS 1.0% 03-04-25	EUR	4 000 000	3 891 636,20	0,57
ENGIE 1.5% PERP	EUR	3 300 000	2 918 722,50	0,42
ENGIE 1.875% PERP	EUR	500 000	420 794,52	0,06
FAURECIA 3.125% 15-06-26	EUR	3 300 000	3 246 633,42	0,47
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	2 500 000	2 482 528,19	0,36
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.0% 23-01-27	EUR	2 500 000	2 830 910,80	0,41
HERAEUS FINANCE 2.625% 09-06-27	EUR	2 300 000	2 270 353,01	0,33
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	2 000 000	1 744 279,96	0,26
ICADE SANTE SAS 0.875% 04-11-29	EUR	2 000 000	1 662 062,79	0,24
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	1 400 000	1 489 797,92	0,22
KAPLA HOLDING 3.375% 15-12-26	EUR	2 500 000	2 431 935,23	0,36
LA MONDIALE 0.75% 20-04-26	EUR	4 200 000	3 962 872,94	0,58
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	2 000 000	1 786 351,05	0,26
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	3 500 000	3 473 342,74	0,50
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	3 000 000	2 976 221,83	0,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PSA BANQUE FRANCE 4.0% 21-01-27	EUR	1 700 000	1 760 399,68	0,25
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	3 150 000	3 017 244,85	0,44
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	500 000	484 455,01	0,07
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	1 000 000	984 854,91	0,14
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	5 400 000	5 066 826,93	0,74
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	500 000	485 165,10	0,07
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	3 500 000	3 241 533,47	0,48
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 0.5% 21-04-28	EUR	900 000	811 739,22	0,12
SOCIETE GENERALE	EUR	4 400 000	4 135 755,61	0,61
SUEZ SACA 4.625% 03-11-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 136 556,67	0,31
THALES SA	EUR	2 000 000	1 865 708,38	0,27
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	1 900 000	1 618 662,35	0,24
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 800 000	1 931 039,93	0,28
VERALLIA SASU 1.625% 14-05-28	EUR	2 000 000	1 891 061,19	0,28
TOTAL FRANCE			158 149 591,05	23,08
IRLANDE				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	EUR	500 000	520 760,27	0,08
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24	EUR	3 000 000	2 933 435,62	0,43
TOTAL IRLANDE			3 454 195,89	0,51
ITALIE				
A2A EX AEM 2.5% 15-06-26 EMTN	EUR	700 000	697 702,39	0,10
AMPLIFON 1.125% 13-02-27	EUR	1 000 000	932 598,44	0,14
ASSICURAZIONI GENERALI 4.125% 04/05/2026	EUR	5 800 000	6 016 201,50	0,88
BANCO BPM 1.625% 18-02-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 482 854,62	0,22
CATTOLICA DI ASSICURAZIONI 4.25% 14-12-47	EUR	2 700 000	2 690 568,78	0,39
ENI 2.625% PERP	EUR	2 900 000	2 862 851,35	0,41
FNM 0.75% 20-10-26 EMTN	EUR	2 900 000	2 686 640,08	0,40
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.875% 08-07-26	EUR	2 000 000	1 944 260,42	0,28
INTE 3.928% 15-09-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 050 662,18	0,44
INTESA SANPAOLO 2.855% 23-04-25 EMTN	EUR	2 700 000	2 728 169,60	0,40
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	4 500 000	4 504 002,47	0,65
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	EUR	1 000 000	899 755,91	0,13
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 15-07-27	EUR	2 300 000	2 106 103,12	0,31
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	3 000 000	2 859 820,68	0,42
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.375% 15-07-26	EUR	500 000	495 968,56	0,08
UNICREDIT 1.2% 20-01-26 EMTN	EUR	5 250 000	5 158 340,18	0,76
UNICREDIT 4.8% 17-01-29 EMTN	EUR	1 200 000	1 311 770,40	0,19
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	1 550 000	1 655 345,25	0,24
TOTAL ITALIE			44 083 615,93	6,44
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.336% 19-04-27	EUR	700 000	639 991,15	0,10
ASAHI BREWERIES 0.541% 23-10-28	EUR	500 000	442 562,96	0,07
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.184% 13-04-26	EUR	3 000 000	2 804 674,14	0,41
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.47% 06-09-29	EUR	2 800 000	2 425 828,81	0,35
NISSAN MOTOR 2.652% 17-03-26	EUR	1 000 000	998 150,46	0,14
TOTAL JAPON			7 311 207,52	1,07
LUXEMBOURG				
AKFAST 1 01/17/28	EUR	1 400 000	1 220 324,73	0,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AROUNDTOWN 0.625% 09-07-25	EUR	1 200 000	1 117 950,70	0,16
AROUNDTOWN 1.5% 28-05-26	EUR	1 800 000	1 629 088,37	0,24
CZECH GAS NETWORKS SA RL 1.0% 16-07-27	EUR	1 000 000	926 902,32	0,14
GRAND CITY PROPERTIES 0.125% 11-01-28	EUR	2 700 000	2 273 584,53	0,33
SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18-06-25	EUR	800 000	784 675,88	0,11
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.5% 23-11-26	EUR	1 600 000	1 643 304,33	0,24
TOTAL LUXEMBOURG			9 595 830,86	1,40
NORVEGE				
AKER BP A 1.125% 12-05-29 EMTN	EUR	3 000 000	2 699 217,15	0,39
TOTAL NORVEGE			2 699 217,15	0,39
NOUVELLE-ZELANDE				
ASB BANK 4.5% 16-03-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 672 578,90	0,39
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			2 672 578,90	0,39
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 2.375% 01-06-27	EUR	2 000 000	1 976 297,45	0,29
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	3 000 000	2 910 410,09	0,43
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	900 000	914 484,14	0,13
BNRGR 1 1/8 09/27/25	EUR	1 500 000	1 450 501,27	0,21
CITY TREA BV 1.25% 08-09-26	EUR	1 000 000	877 790,68	0,13
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.375% 01-12-27	EUR	1 000 000	918 263,79	0,13
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.875% 05-05-28	EUR	4 000 000	3 713 660,86	0,54
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.1% PERP	EUR	3 000 000	2 476 640,96	0,36
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	2 100 000	2 224 320,28	0,32
CTP NV 0.625% 27-09-26 EMTN	EUR	3 200 000	2 887 194,26	0,42
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-29	EUR	400 000	421 978,71	0,06
DE VOLKSBANK NV 0.25% 22-06-26	EUR	4 700 000	4 336 668,55	0,63
ENBW INTL FINANCE 3.85% 23-05-30	EUR	2 650 000	2 746 076,74	0,40
HELLA FINANCE INTERNATIONAL BV 1.0% 17-05-24	EUR	1 000 000	992 582,01	0,14
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	3 200 000	3 059 648,82	0,45
ING GROEP NV 0.25% 01-02-30	EUR	2 000 000	1 693 415,68	0,25
ING GROEP NV 1.0% 13-11-30	EUR	1 900 000	1 784 634,44	0,26
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	2 500 000	2 335 988,24	0,34
NIBC BANK NV 0.25% 09-09-26	EUR	3 500 000	3 206 348,25	0,47
NIBC BANK NV 0.875% 24-06-27	EUR	500 000	458 419,68	0,06
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	5 200 000	5 242 270,14	0,77
NIBC BANK NV 6.375% 01-12-25	EUR	1 700 000	1 791 009,98	0,27
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.0% 22-04-25	EUR	1 500 000	1 434 986,96	0,21
OI EUROPEAN GROUP BV 2.875% 15-02-25	EUR	3 000 000	3 004 164,40	0,44
PHOENIX PIB DUTCH FINANCE BV 2.375% 05-08-25	EUR	3 000 000	2 954 724,08	0,44
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	2 600 000	2 605 868,51	0,38
SANDOZ FINANCE BV 4.22% 17-04-30	EUR	1 800 000	1 878 151,24	0,27
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	1 600 000	1 417 622,86	0,21
TENNET HOLDING BV 2.375% PERP	EUR	2 000 000	1 954 022,06	0,29
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	500 000	518 862,83	0,08
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.625% PERP	EUR	2 500 000	2 488 009,88	0,36
VONOVIA FINANCE BV 1.5% 22-03-26	EUR	3 000 000	2 907 972,02	0,42
TOTAL PAYS-BAS			69 582 989,86	10,16
PORTUGAL				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BCP 1.75% 07-04-28 EMTN	EUR	1 000 000	948 621,55	0,14
BCP 5.625% 02-10-26 EMTN	EUR	500 000	521 432,40	0,07
CAIXA GEN 0.375% 21-09-27 EMTN	EUR	2 600 000	2 407 977,45	0,35
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	500 000	544 379,21	0,08
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.5% 14-03-82	EUR	2 200 000	2 010 305,16	0,29
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 02-08-81	EUR	3 100 000	2 917 036,53	0,43
TOTAL PORTUGAL			9 349 752,30	1,36
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	2 000 000	2 138 527,89	0,31
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			2 138 527,89	0,31
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 2.885% 31-01-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 010 548,03	0,15
COCA-COLA EUROPEAN PARTN	EUR	2 000 000	1 747 955,67	0,26
EASYJET 0.875% 11-06-25 EMTN	EUR	5 500 000	5 318 957,62	0,78
HSBC 0.309% 13-11-26	EUR	3 500 000	3 301 498,49	0,48
ROLLS ROYCE 0.875% 09-05-24	EUR	3 300 000	3 278 491,22	0,48
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	2 800 000	2 904 015,36	0,42
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP 1.75% 02-03-26	EUR	2 000 000	1 977 419,10	0,29
STANDARD CHARTERED 0.9% 02-07-27	EUR	2 000 000	1 879 046,34	0,27
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	EUR	3 200 000	2 918 804,87	0,43
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	1 800 000	1 783 527,53	0,26
TOTAL ROYAUME-UNI			26 120 264,23	3,82
SLOVENIE				
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 7.125% 27-06-27	EUR	2 500 000	2 733 547,59	0,40
TOTAL SLOVENIE			2 733 547,59	0,40
SUEDE				
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08-05-26	EUR	4 000 000	4 024 126,84	0,58
ELECTROLUX AB 4.125% 05-10-26	EUR	500 000	513 181,40	0,08
INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15-07-24	EUR	100 000	52 071,30	0,01
MOLNLYCKE HOLDING AB 0.625% 15-01-31	EUR	2 500 000	2 040 443,08	0,30
MOLNLYCKE HOLDING AB 1.875% 28-02-25	EUR	500 000	496 582,15	0,07
NORDEA BK PUBL 0.625% 18-08-31	EUR	5 000 000	4 611 847,19	0,68
SANDVIK AB 2.125% 07-06-27	EUR	1 000 000	983 216,17	0,14
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 0.5% 08-02-27	EUR	3 000 000	2 775 890,52	0,40
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	3 300 000	3 277 411,56	0,48
SECURITAS AB 0.25% 22-02-28	EUR	2 500 000	2 210 427,06	0,32
SECURITAS AB 1.25% 06-03-25	EUR	2 500 000	2 447 440,35	0,36
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 11-02-27	EUR	1 000 000	915 631,04	0,13
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 21-06-28	EUR	2 000 000	1 754 269,91	0,25
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	2 100 000	2 196 260,95	0,32
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.0% 09-11-26	EUR	1 500 000	1 536 163,38	0,22
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 1.25% 17-09-25	EUR	2 000 000	1 938 856,65	0,29
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 3.125% 14-09-28	EUR	900 000	909 829,56	0,13
SWEDBANK AB 0.3% 20-05-27	EUR	3 300 000	3 056 733,78	0,45
TOTAL SUEDE			35 740 382,89	5,21
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			597 546 151,14	87,21
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			597 546 151,14	87,21

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS ISR IC	EUR	1 000	110 548,44	0,02
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	EUR	145	39 549 206,75	5,77
BFT CREDIT 6 MOIS ISR I	EUR	16	1 728 888,16	0,25
BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR- I2 (C)	EUR	1 272	12 420 889,20	1,81
BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES ISR - I (C)	EUR	1 125	11 624 877,34	1,70
BFT RENDEMENT 2027 Part I-C	EUR	2 500	2 729 374,75	0,40
TOTAL FRANCE			68 163 784,64	9,95
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			68 163 784,64	9,95
TOTAL Organismes de placement collectif			68 163 784,64	9,95
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	-600	-954 250,00	-0,14
EURO-OAT 0324	EUR	-155	-383 950,00	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-1 338 200,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes			-1 338 200,00	-0,19
TOTAL Instruments financier à terme			-1 338 200,00	-0,19
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	1 338 200	1 338 200,00	0,19
TOTAL Appel de marge			1 338 200,00	0,19
Créances			1 588 952,60	0,23
Dettes			-243 819,27	-0,03
Comptes financiers			18 102 158,03	2,64
Actif net			685 157 227,14	100,00

Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR P-C	EUR	952 412,055	102,20
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C	EUR	141 700,675	3 469,27
Parts BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR I2-C	EUR	6 109,872	10 391,59
Parts BTF CRT OPP ISR N-C	EUR	314,000	104 211,40

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Annexe(s)

Produit

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - I2 (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0012858710 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, vous investissez dans des titres de créance essentiellement libellés en euros, émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ICE BofA 1-5 year Euro Corporate sur la durée de placement recommandée de 2 ans, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

Le fonds est géré de manière active. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants : ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate, ICE BofA Euro High Yield, ICE BofA Global Corporate, ICE BofA Global High Yield. Le fonds pourra investir en-dehors de cet univers d'investissement jusqu'à 10% maximum de son actif net.

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- La 1^{ère} étape consiste à encadrer l'univers d'investissement via les exclusions suivantes basées sur des critères extra-financiers : Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- Exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat (une notation ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement, allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), selon une méthodologie « Best in Class ». Limite de cette approche : aucun secteur d'activité n'est exclu a priori) ;

- Exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

- Lors de la 2^{ème} étape, le gérant effectue une analyse financière des émetteurs selon un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance : la gestion du risque de taux et la gestion du risque de crédit. Cette analyse résulte d'une approche « top-down » (analyse du scénario économique, analyse du positionnement de la classe d'actifs) et « bottom-up » (analyse financière fondamentale).

- La 3^{ème} étape consiste en la construction du portefeuille basée sur la sélection de titres en combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. L'équipe de gestion intègre en outre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en mettant en place un double objectif extra-financier :

- Objectif de décarbonation : l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure de 30% à celle de l'univers d'investissement et la trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure à la trajectoire de l'intensité carbone de l'univers d'investissement.

- La mesure des émissions carbone (intensité carbone, exprimée en tonnes CO2 équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires) est réalisée. Cette mesure est effectuée au regard de ses émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3). Limite de cette approche : les émissions de certaines entreprises sont d'un accès difficile ou incomplet.

- La détermination de la trajectoire de l'intensité carbone est inspirée de la méthodologie des indices Climate Transition Benchmark (CTB) laquelle prévoit que la trajectoire de décarbonation de 7% est calculée à partir du niveau d'intensité carbone au 31/12/2019 auquel est appliqué une baisse de 30%.

- Limite de l'approche : les objectifs affichés sont dépendants des entreprises elles-mêmes et de leurs propres objectifs et trajectoires. Le fonds s'inscrit dans une ambition de décarbonation de la société mais cela ne saurait en aucun cas constituer une garantie ou une quelconque obligation de résultat.

- Afin d'éviter une situation qui consisterait uniquement à sous-pondérer ou désinvestir les secteurs à forte intensité carbone, le fonds a une contrainte minimale d'investissement dans des secteurs dits HCIS (« High Climate Impact Sector ») ayant un impact élevé sur les changements climatiques et leur atténuation : la somme des poids des secteurs HCIS dans le portefeuille doit être supérieur à 75% de la somme des poids de ces mêmes secteurs au sein de l'univers d'investissement.

- Objectif d'amélioration de note ESG : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination de 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Au minimum 90% des titres font l'objet d'une mesure de l'intensité carbone et d'une notation ESG. Afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers (objectif d'amélioration de note et objectif de décarbonation), les indices de l'univers d'investissement sont pondérés selon les proportions suivantes : 80,75% ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate + 14,25% ICE BofA Euro High Yield + 4,25% ICE BofA Global Corporate + 0,75% ICE BofA Global High Yield.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics libellés en euro émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE. Le fonds peut toutefois détenir des titres de sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents dans la limite de 15% de l'actif net. L'équipe de gestion investit dans des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" (notation de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch) et à la catégorie spéculatifs dits à haut rendement (notation de BB+ à B- sur l'échelle de Standard & Poor's et Fitch) ou jugées équivalentes par la société de gestion dans une limite de 20% maximum de l'actif net. La gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. Le fonds peut détenir des titres libellés en devises autres que l'euro des pays membres de l'OCDE dans la limite de 10% de son actif net. Le risque de change est systématiquement couvert.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et + 3,8.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Objectifs:

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition, et/ou d'arbitrage.

Autres informations : Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 2 Ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 840	€8 700
	Rendement annuel moyen	-21,6%	-6,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 020	€9 320
	Rendement annuel moyen	-9,8%	-3,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 060	€10 020
	Rendement annuel moyen	0,6%	0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 850	€11 330
	Rendement annuel moyen	8,5%	6,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€45	€92
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,56% avant déduction des coûts et de 0,10% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	32,40 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	13,45 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - R (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013303336 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, vous investissez dans des titres de créance essentiellement libellés en euros, émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ICE BofA 1-5 year Euro Corporate sur la durée de placement recommandée de 2 ans, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

Le fonds est géré de manière active. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants : ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate, ICE BofA Euro High Yield, ICE BofA Global Corporate, ICE BofA Global High Yield. Le fonds pourra investir en-dehors de cet univers d'investissement jusqu'à 10% maximum de son actif net.

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- La 1^{ère} étape consiste à encadrer l'univers d'investissement via les exclusions suivantes basées sur des critères extra-financiers : Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- Exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat (une notation ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement, allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), selon une méthodologie « Best in Class ». Limite de cette approche : aucun secteur d'activité n'est exclu a priori) ;

- Exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

- Lors de la 2^{ème} étape, le gérant effectue une analyse financière des émetteurs selon un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance : la gestion du risque de taux et la gestion du risque de crédit. Cette analyse résulte d'une approche « top-down » (analyse du scénario économique, analyse du positionnement de la classe d'actifs) et « bottom-up » (analyse financière fondamentale).

- La 3^{ème} étape consiste en la construction du portefeuille basée sur la sélection de titres en combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. L'équipe de gestion intègre en outre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en mettant en place un double objectif extra-financier :

- Objectif de décarbonation : l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure de 30% à celle de l'univers d'investissement et la trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure à la trajectoire de l'intensité carbone de l'univers d'investissement.

- La mesure des émissions carbone (intensité carbone, exprimée en tonnes CO₂ équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires) est réalisée. Cette mesure est effectuée au regard de ses émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3). Limite de cette approche : les émissions de certaines entreprises sont d'un accès difficile ou incomplet.

- La détermination de la trajectoire de l'intensité carbone est inspirée de la méthodologie des indices Climate Transition Benchmark (CTB) laquelle prévoit que la trajectoire de décarbonation de 7% est calculée à partir du niveau d'intensité carbone au 31/12/2019 auquel est appliqué une baisse de 30%.

- Limite de l'approche : les objectifs affichés sont dépendants des entreprises elles-mêmes et de leurs propres objectifs et trajectoires. Le fonds s'inscrit dans une ambition de décarbonation de la société mais cela ne saurait en aucun cas constituer une garantie ou une quelconque obligation de résultat.

- Afin d'éviter une situation qui consisterait uniquement à sous-pondérer ou désinvestir les secteurs à forte intensité carbone, le fonds a une contrainte minimale d'investissement dans des secteurs dits HCIS (« High Climate Impact Sector ») ayant un impact élevé sur les changements climatiques et leur atténuation : la somme des poids des secteurs HCIS dans le portefeuille doit être supérieur à 75% de la somme des poids de ces mêmes secteurs au sein de l'univers d'investissement.

- Objectif d'amélioration de note ESG : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination de 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Au minimum 90% des titres font l'objet d'une mesure de l'intensité carbone et d'une notation ESG. Afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers (objectif d'amélioration de note et objectif de décarbonation), les indices de l'univers d'investissement sont pondérés selon les proportions suivantes : 80,75% ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate + 14,25% ICE BofA Euro High Yield + 4,25% ICE BofA Global Corporate + 0,75% ICE BofA Global High Yield.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics libellés en euro émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE. Le fonds peut toutefois détenir des titres de sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents dans la limite de 15% de l'actif net. L'équipe de gestion investit dans des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" (notation de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch) et à la catégorie spéculatifs dits à haut rendement (notation de BB+ à B- sur l'échelle de Standard & Poor's et Fitch) ou jugées équivalentes par la société de gestion dans une limite de 20% maximum de l'actif net. La gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. Le fonds peut détenir des titres libellés en devises autres que l'euro des pays membres de l'OCDE dans la limite de 10% de son actif net. Le risque de change est systématiquement couvert.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et + 3,8.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Objectifs:

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition, et/ou d'arbitrage.

Autres informations : Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 2 Ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 840	€8 700
	Rendement annuel moyen	-21,6%	-6,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 050	€9 380
	Rendement annuel moyen	-9,5%	-3,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 100	€10 080
	Rendement annuel moyen	1,0%	0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 880	€11 400
	Rendement annuel moyen	8,8%	6,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€60	€122
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,01% avant déduction des coûts et de 0,40% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	46,90 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	13,45 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - N (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400IHD1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, vous investissez dans des titres de créance essentiellement libellés en euros, émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ICE BofA 1-5 year Euro Corporate sur la durée de placement recommandée de 2 ans, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

Le fonds est géré de manière active. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants : ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate, ICE BofA Euro High Yield, ICE BofA Global Corporate, ICE BofA Global High Yield. Le fonds pourra investir en-dehors de cet univers d'investissement jusqu'à 10% maximum de son actif net.

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- La 1^{ère} étape consiste à encadrer l'univers d'investissement via les exclusions suivantes basées sur des critères extra-financiers : Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- Exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat (une notation ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement, allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), selon une méthodologie « Best in Class ». Limite de cette approche : aucun secteur d'activité n'est exclu a priori) ;

- Exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

- Lors de la 2^{ème} étape, le gérant effectue une analyse financière des émetteurs selon un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance : la gestion du risque de taux et la gestion du risque de crédit. Cette analyse résulte d'une approche « top-down » (analyse du scénario économique, analyse du positionnement de la classe d'actifs) et « bottom-up » (analyse financière fondamentale).

- La 3^{ème} étape consiste en la construction du portefeuille basée sur la sélection de titres en combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. L'équipe de gestion intègre en outre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en mettant en place un double objectif extra-financier :

- Objectif de décarbonation : l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure de 30% à celle de l'univers d'investissement et la trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure à la trajectoire de l'intensité carbone de l'univers d'investissement.

- La mesure des émissions carbone (intensité carbone, exprimée en tonnes CO₂ équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires) est réalisée. Cette mesure est effectuée au regard de ses émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3). Limite de cette approche : les émissions de certaines entreprises sont d'un accès difficile ou incomplet.

- La détermination de la trajectoire de l'intensité carbone est inspirée de la méthodologie des indices Climate Transition Benchmark (CTB) laquelle prévoit que la trajectoire de décarbonation de 7% est calculée à partir du niveau d'intensité carbone au 31/12/2019 auquel est appliqué une baisse de 30%.

- Limite de l'approche : les objectifs affichés sont dépendants des entreprises elles-mêmes et de leurs propres objectifs et trajectoires. Le fonds s'inscrit dans une ambition de décarbonation de la société mais cela ne saurait en aucun cas constituer une garantie ou une quelconque obligation de résultat.

- Afin d'éviter une situation qui consisterait uniquement à sous-pondérer ou désinvestir les secteurs à forte intensité carbone, le fonds a une contrainte minimale d'investissement dans des secteurs dits HCIS (« High Climate Impact Sector ») ayant un impact élevé sur les changements climatiques et leur atténuation : la somme des poids des secteurs HCIS dans le portefeuille doit être supérieur à 75% de la somme des poids de ces mêmes secteurs au sein de l'univers d'investissement.

- Objectif d'amélioration de note ESG : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination de 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Au minimum 90% des titres font l'objet d'une mesure de l'intensité carbone et d'une notation ESG. Afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers (objectif d'amélioration de note et objectif de décarbonation), les indices de l'univers d'investissement sont pondérés selon les proportions suivantes : 80,75% ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate + 14,25% ICE BofA Euro High Yield + 4,25% ICE BofA Global Corporate + 0,75% ICE BofA Global High Yield.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics libellés en euro émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE. Le fonds peut toutefois détenir des titres de sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents dans la limite de 15% de l'actif net. L'équipe de gestion investit dans des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" (notation de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch) et à la catégorie spéculatifs dits à haut rendement (notation de BB+ à B- sur l'échelle de Standard & Poor's et Fitch) ou jugées équivalentes par la société de gestion dans une limite de 20% maximum de l'actif net. La gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. Le fonds peut détenir des titres libellés en devises autres que l'euro des pays membres de l'OCDE dans la limite de 10% de son actif net. Le risque de change est systématiquement couvert.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et + 3,8.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Objectifs:

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition, et/ou d'arbitrage.

Autres informations : Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 2 Ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 450	€8 270
	Rendement annuel moyen	-25,5%	-9,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 580	€8 860
	Rendement annuel moyen	-14,2%	-5,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 560	€9 530
	Rendement annuel moyen	-4,4%	-2,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 310	€10 770
	Rendement annuel moyen	3,1%	3,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€529	€558
Incidence des coûts annuels**	5,3%	2,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,47% avant déduction des coûts et de -2,38% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	16,53 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	12,78 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - I (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010638676 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, vous investissez dans des titres de créance essentiellement libellés en euros, émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ICE BofA 1-5 year Euro Corporate sur la durée de placement recommandée de 2 ans, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

Le fonds est géré de manière active. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants : ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate, ICE BofA Euro High Yield, ICE BofA Global Corporate, ICE BofA Global High Yield. Le fonds pourra investir en-dehors de cet univers d'investissement jusqu'à 10% maximum de son actif net.

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- La 1^{ère} étape consiste à encadrer l'univers d'investissement via les exclusions suivantes basées sur des critères extra-financiers : Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- Exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat (une notation ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement, allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), selon une méthodologie « Best in Class ». Limite de cette approche : aucun secteur d'activité n'est exclu a priori) ;

- Exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

- Lors de la 2^{ème} étape, le gérant effectue une analyse financière des émetteurs selon un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance : la gestion du risque de taux et la gestion du risque de crédit. Cette analyse résulte d'une approche « top-down » (analyse du scénario économique, analyse du positionnement de la classe d'actifs) et « bottom-up » (analyse financière fondamentale).

- La 3^{ème} étape consiste en la construction du portefeuille basée sur la sélection de titres en combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. L'équipe de gestion intègre en outre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en mettant en place un double objectif extra-financier :

- Objectif de décarbonation : l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure de 30% à celle de l'univers d'investissement et la trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure à la trajectoire de l'intensité carbone de l'univers d'investissement.

- La mesure des émissions carbone (intensité carbone, exprimée en tonnes CO2 équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires) est réalisée. Cette mesure est effectuée au regard de ses émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3). Limite de cette approche : les émissions de certaines entreprises sont d'un accès difficile ou incomplet.

- La détermination de la trajectoire de l'intensité carbone est inspirée de la méthodologie des indices Climate Transition Benchmark (CTB) laquelle prévoit que la trajectoire de décarbonation de 7% est calculée à partir du niveau d'intensité carbone au 31/12/2019 auquel est appliqué une baisse de 30%.

- Limite de l'approche : les objectifs affichés sont dépendants des entreprises elles-mêmes et de leurs propres objectifs et trajectoires. Le fonds s'inscrit dans une ambition de décarbonation de la société mais cela ne saurait en aucun cas constituer une garantie ou une quelconque obligation de résultat.

- Afin d'éviter une situation qui consisterait uniquement à sous-pondérer ou désinvestir les secteurs à forte intensité carbone, le fonds a une contrainte minimale d'investissement dans des secteurs dits HCIS (« High Climate Impact Sector ») ayant un impact élevé sur les changements climatiques et leur atténuation : la somme des poids des secteurs HCIS dans le portefeuille doit être supérieur à 75% de la somme des poids de ces mêmes secteurs au sein de l'univers d'investissement.

- Objectif d'amélioration de note ESG : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination de 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Au minimum 90% des titres font l'objet d'une mesure de l'intensité carbone et d'une notation ESG. Afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers (objectif d'amélioration de note et objectif de décarbonation), les indices de l'univers d'investissement sont pondérés selon les proportions suivantes : 80,75% ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate + 14,25% ICE BofA Euro High Yield + 4,25% ICE BofA Global Corporate + 0,75% ICE BofA Global High Yield.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics libellés en euro émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE. Le fonds peut toutefois détenir des titres de sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents dans la limite de 15% de l'actif net. L'équipe de gestion investit dans des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" (notation de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch) et à la catégorie spéculatifs dits à haut rendement (notation de BB+ à B- sur l'échelle de Standard & Poor's et Fitch) ou jugées équivalentes par la société de gestion dans une limite de 20% maximum de l'actif net. La gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. Le fonds peut détenir des titres libellés en devises autres que l'euro des pays membres de l'OCDE dans la limite de 10% de son actif net. Le risque de change est systématiquement couvert.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et + 3,8.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Objectifs:

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition, et/ou d'arbitrage.

Autres informations : Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 2 Ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 840	€8 720
	Rendement annuel moyen	-21,6%	-6,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 030	€9 270
	Rendement annuel moyen	-9,7%	-3,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040	€9 990
	Rendement annuel moyen	0,4%	-0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 790	€11 310
	Rendement annuel moyen	7,9%	6,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/11/2014 et le 30/11/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€50	€101
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,46% avant déduction des coûts et de -0,05% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	37,40 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	13,45 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gâtes ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - P (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0011528876 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, vous investissez dans des titres de créance essentiellement libellés en euros, émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ICE BofA 1-5 year Euro Corporate sur la durée de placement recommandée de 2 ans, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

Le fonds est géré de manière active. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants : ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate, ICE BofA Euro High Yield, ICE BofA Global Corporate, ICE BofA Global High Yield. Le fonds pourra investir en-dehors de cet univers d'investissement jusqu'à 10% maximum de son actif net.

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- La 1^{ère} étape consiste à encadrer l'univers d'investissement via les exclusions suivantes basées sur des critères extra-financiers : Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- Exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat (une notation ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement, allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), selon une méthodologie « Best in Class ». Limite de cette approche : aucun secteur d'activité n'est exclu a priori) ;

- Exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

- Lors de la 2^{ème} étape, le gérant effectue une analyse financière des émetteurs selon un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance : la gestion du risque de taux et la gestion du risque de crédit. Cette analyse résulte d'une approche « top-down » (analyse du scénario économique, analyse du positionnement de la classe d'actifs) et « bottom-up » (analyse financière fondamentale).

- La 3^{ème} étape consiste en la construction du portefeuille basée sur la sélection de titres en combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. L'équipe de gestion intègre en outre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en mettant en place un double objectif extra-financier :

- Objectif de décarbonation : l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure de 30% à celle de l'univers d'investissement et la trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure à la trajectoire de l'intensité carbone de l'univers d'investissement.

- La mesure des émissions carbone (intensité carbone, exprimée en tonnes CO2 équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires) est réalisée. Cette mesure est effectuée au regard de ses émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3). Limite de cette approche : les émissions de certaines entreprises sont d'un accès difficile ou incomplet.

- La détermination de la trajectoire de l'intensité carbone est inspirée de la méthodologie des indices Climate Transition Benchmark (CTB) laquelle prévoit que la trajectoire de décarbonation de 7% est calculée à partir du niveau d'intensité carbone au 31/12/2019 auquel est appliqué une baisse de 30%.

- Limite de l'approche : les objectifs affichés sont dépendants des entreprises elles-mêmes et de leurs propres objectifs et trajectoires. Le fonds s'inscrit dans une ambition de décarbonation de la société mais cela ne saurait en aucun cas constituer une garantie ou une quelconque obligation de résultat.

- Afin d'éviter une situation qui consisterait uniquement à sous-pondérer ou désinvestir les secteurs à forte intensité carbone, le fonds a une contrainte minimale d'investissement dans des secteurs dits HCIS (« High Climate Impact Sector ») ayant un impact élevé sur les changements climatiques et leur atténuation : la somme des poids des secteurs HCIS dans le portefeuille doit être supérieur à 75% de la somme des poids de ces mêmes secteurs au sein de l'univers d'investissement.

- Objectif d'amélioration de note ESG : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination de 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Au minimum 90% des titres font l'objet d'une mesure de l'intensité carbone et d'une notation ESG. Afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers (objectif d'amélioration de note et objectif de décarbonation), les indices de l'univers d'investissement sont pondérés selon les proportions suivantes : 80,75% ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate + 14,25% ICE BofA Euro High Yield + 4,25% ICE BofA Global Corporate + 0,75% ICE BofA Global High Yield.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics libellés en euro émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE. Le fonds peut toutefois détenir des titres de sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents dans la limite de 15% de l'actif net. L'équipe de gestion investit dans des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" (notation de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch) et à la catégorie spéculatifs dits à haut rendement (notation de BB+ à B- sur l'échelle de Standard & Poor's et Fitch) ou jugées équivalentes par la société de gestion dans une limite de 20% maximum de l'actif net. La gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. Le fonds peut détenir des titres libellés en devises autres que l'euro des pays membres de l'OCDE dans la limite de 10% de son actif net. Le risque de change est systématiquement couvert.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et + 3,8.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Objectifs:

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition, et/ou d'arbitrage.

Autres informations : Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 2 Ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 760	€8 620
	Rendement annuel moyen	-22,4%	-7,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 920	€9 150
	Rendement annuel moyen	-10,8%	-4,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930	€9 870
	Rendement annuel moyen	-0,7%	-0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 690	€11 180
	Rendement annuel moyen	6,9%	5,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2015 et le 28/04/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€160	€220
Incidence des coûts annuels**	1,6%	1,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,46% avant déduction des coûts et de -0,65% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	46,93 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	13,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - I

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012722890 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, vous investissez dans des titres de créance essentiellement libellés en euros, émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ICE BofA 1-5 year Euro Corporate sur la durée de placement recommandée de 2 ans, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

Le fonds est géré de manière active. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants : ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate, ICE BofA Euro High Yield, ICE BofA Global Corporate, ICE BofA Global High Yield. Le fonds pourra investir en-dehors de cet univers d'investissement jusqu'à 10% maximum de son actif net.

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- La 1^{ère} étape consiste à encadrer l'univers d'investissement via les exclusions suivantes basées sur des critères extra-financiers : Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- Exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat (une notation ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement, allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), selon une méthodologie « Best in Class ». Limite de cette approche : aucun secteur d'activité n'est exclu a priori) ;

- Exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

- Lors de la 2^{ème} étape, le gérant effectue une analyse financière des émetteurs selon un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance : la gestion du risque de taux et la gestion du risque de crédit. Cette analyse résulte d'une approche « top-down » (analyse du scénario économique, analyse du positionnement de la classe d'actifs) et « bottom-up » (analyse financière fondamentale).

- La 3^{ème} étape consiste en la construction du portefeuille basée sur la sélection de titres en combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. L'équipe de gestion intègre en outre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en mettant en place un double objectif extra-financier :

- Objectif de décarbonation : l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure de 30% à celle de l'univers d'investissement et la trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure à la trajectoire de l'intensité carbone de l'univers d'investissement.

- La mesure des émissions carbone (intensité carbone, exprimée en tonnes CO₂ équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires) est réalisée. Cette mesure est effectuée au regard de ses émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3). Limite de cette approche : les émissions de certaines entreprises sont d'un accès difficile ou incomplet.

- La détermination de la trajectoire de l'intensité carbone est inspirée de la méthodologie des indices Climate Transition Benchmark (CTB) laquelle prévoit que la trajectoire de décarbonation de 7% est calculée à partir du niveau d'intensité carbone au 31/12/2019 auquel est appliqué une baisse de 30%.

- Limite de l'approche : les objectifs affichés sont dépendants des entreprises elles-mêmes et de leurs propres objectifs et trajectoires. Le fonds s'inscrit dans une ambition de décarbonation de la société mais cela ne saurait en aucun cas constituer une garantie ou une quelconque obligation de résultat.

- Afin d'éviter une situation qui consisterait uniquement à sous-pondérer ou désinvestir les secteurs à forte intensité carbone, le fonds a une contrainte minimale d'investissement dans des secteurs dits HCIS (« High Climate Impact Sector ») ayant un impact élevé sur les changements climatiques et leur atténuation : la somme des poids des secteurs HCIS dans le portefeuille doit être supérieur à 75% de la somme des poids de ces mêmes secteurs au sein de l'univers d'investissement.

- Objectif d'amélioration de note ESG : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination de 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Au minimum 90% des titres font l'objet d'une mesure de l'intensité carbone et d'une notation ESG. Afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers (objectif d'amélioration de note et objectif de décarbonation), les indices de l'univers d'investissement sont pondérés selon les proportions suivantes : 80,75% ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate + 14,25% ICE BofA Euro High Yield + 4,25% ICE BofA Global Corporate + 0,75% ICE BofA Global High Yield.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics libellés en euro émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE. Le fonds peut toutefois détenir des titres de sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents dans la limite de 15% de l'actif net. L'équipe de gestion investit dans des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" (notation de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch) et à la catégorie spéculatifs dits à haut rendement (notation de BB+ à B- sur l'échelle de Standard & Poor's et Fitch) ou jugées équivalentes par la société de gestion dans une limite de 20% maximum de l'actif net. La gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. Le fonds peut détenir des titres libellés en devises autres que l'euro des pays membres de l'OCDE dans la limite de 10% de son actif net. Le risque de change est systématiquement couvert.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et + 3,8.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Objectifs:

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition, et/ou d'arbitrage.

Autres informations : Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 2 Ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 840	€8 700
	Rendement annuel moyen	-21,6%	-6,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 050	€9 380
	Rendement annuel moyen	-9,5%	-3,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 100	€10 080
	Rendement annuel moyen	1,0%	0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 880	€11 400
	Rendement annuel moyen	8,8%	6,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€50	€102
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,91% avant déduction des coûts et de 0,40% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	37,40 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	13,45 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Identifiant d'entité juridique :
969500NIWL9FB00BB439

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **74,07 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **14.25% ICE BOFA EURO HIGH YIELD INDEX + 4.25% ICE BOFA GLOBAL CORPORATE INDEX + 0.75% ICE BOFA BB-B GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 80.75% ICE BOFA 1-5 YEAR EURO CORPORATE INDEX**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement,

le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Au cours de l'exercice, le produit a promu des caractéristiques environnementales en visant à réduire son intensité carbone en alignant son empreinte carbone sur celle de son Benchmark **14.25% ICE BOFA EURO HIGH YIELD INDEX + 4.25% ICE BOFA GLOBAL CORPORATE INDEX + 0.75% ICE BOFA BB-B GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 80.75% ICE BOFA 1-5 YEAR EURO CORPORATE INDEX.**

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-inclass ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 1,052 (C).
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : 0,479 (D).

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans

l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

L'indicateur de durabilité utilisé est l'intensité de l'empreinte carbone du portefeuille, qui est calculée comme une moyenne pondérée des actifs du portefeuille et comparée à l'intensité de l'empreinte carbone pondérée des actifs de l'indice de référence. Par conséquent, les titres ayant des empreintes environnementales relativement faibles avaient une probabilité plus élevée d'être sélectionnés dans le portefeuille par rapport aux titres ayant des empreintes environnementales relativement élevées.

- L'intensité moyenne pondérée de l'empreinte carbone du portefeuille est 89.154

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,846 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de -0,052 (D). A la fin de la période précédente, l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille était de 157,322.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution

de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques

d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
BFT CREDIT 12 MOIS ISR-I	Finance	Fonds	France	6,09 %
BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR I2	Finance	Fonds	France	2,09 %
BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES I (C)	Finance	Fonds	France	1,31 %
RIFP 3.375% 11/30 EMTN	Corporates	Biens de Consommation de Base	France	1,10 %
SAFFP 0.125% 03/26	Corporates	Biens d'équipement	France	0,86 %
BARY 4% 06/29	Corporates	Biens de Consommation de Base	Belgique	0,86 %
CNPF 0.375%	Corporates	Assurance	France	0,85 %

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2024 au 31/12/2024**

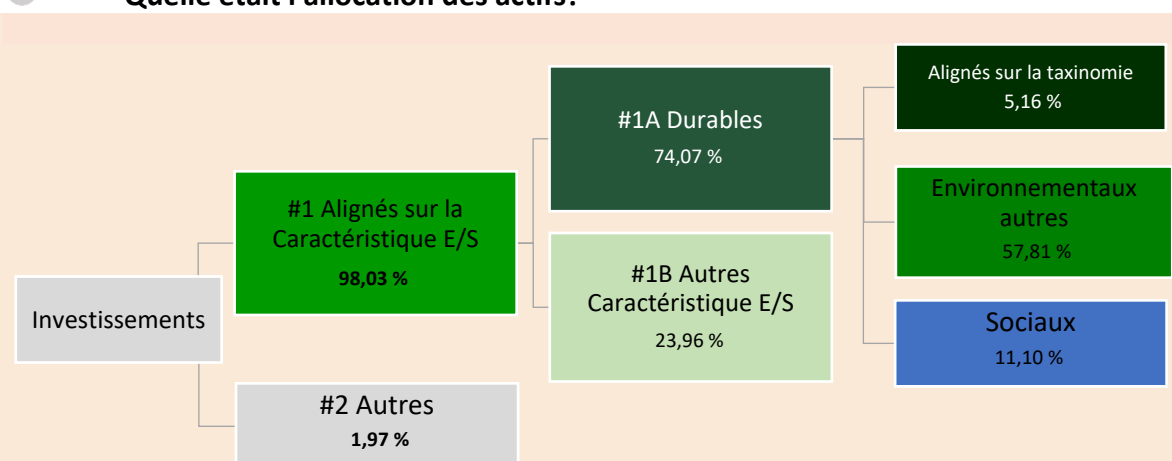
03/28				
NDAFH VAR 08/31 EMTN	Corporates	Bancaire	Finlande	0,79 %
EVKGR VAR 09/81	Corporates	Industrie de base	Allemagne	0,79 %
ASSGEN 4.125% 04/05/26	Corporates	Assurance	Italie	0,76 %
DEVOBA 0.25% 06/26 EMTN	Corporates	Bancaire	Pays-Bas	0,75 %
LAMON 0.75% 04/26	Corporates	Assurance	France	0,68 %
SGOFP 3.375% 04/30 EMTN	Corporates	Biens d'équipement	France	0,66 %
RABOBK VAR 05/28 GMTN	Corporates	Bancaire	Pays-Bas	0,63 %
NAB 3.125% 02/30 EMTN	Corporates	Bancaire	Australie	0,62 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	<i>33,37 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>9,87 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>8,71 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>8,59 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	<i>8,11 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	<i>5,37 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>4,76 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>4,27 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>3,70 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>2,72 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>2,60 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>1,92 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>1,31 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>1,21 %</i>

<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>0,59 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>0,51 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	<i>0,32 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres services aux collectivités</i>	<i>0,29 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>1,78 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 5,16 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

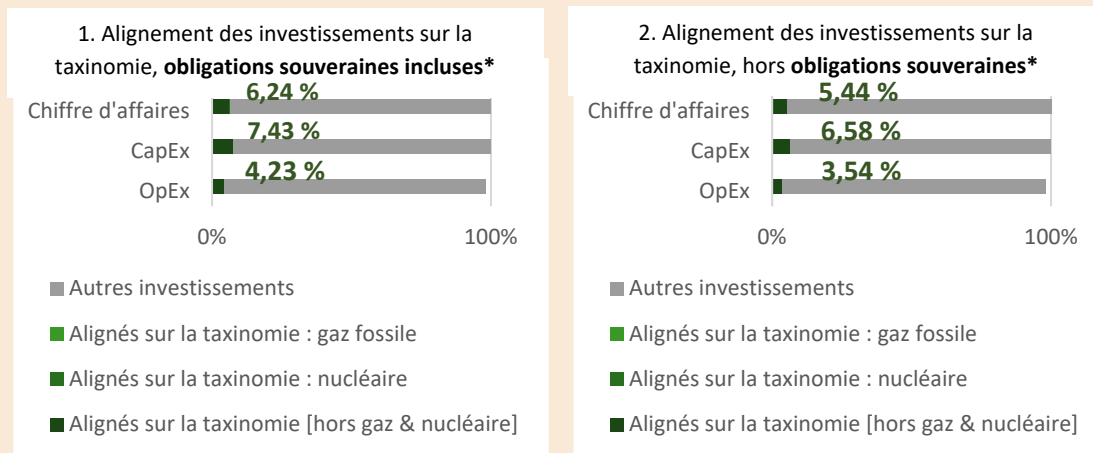
Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,30 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,64 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 7.94%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **57,81 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **11,10 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

produit financier
atteint les
caractéristiques
environnemental
es ou sociales
qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

OPCVM BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT

Loi Energie Climat (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

@@@LEC_FR



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège Social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris